



Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 25 février 2019 dans Outremont (Québec), York–Simcoe (Ontario) et Burnaby-Sud (Colombie-Britannique)

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI
Numéro du contrat : 05005-180838-001-CY
Valeur du contrat : 69 986,50 \$ (incluant la TVH)
Date d'attribution : 2019-02-20
Date de livraison : 2019-04-11

Numéro d'enregistrement : POR 127-18

Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca

This report is also available in English.

Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 25 février 2019 dans Outremont (Québec), York–Simcoe (Ontario) et Burnaby-Sud (Colombie-Britannique)

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Avril 2019

Cette recherche sur l'opinion publique permet de présenter les résultats d'un sondage téléphonique mené pour évaluer l'élection partielle fédérale du 25 février 2019 dans les circonscriptions d'Outremont (Québec), de York–Simcoe (Ontario) et de Burnaby-Sud (Colombie-Britannique).

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut obtenir une permission écrite au préalable d'Élections Canada. Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca

Numéro de catalogue : SE3-105/2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-31982-7

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 127-18) :

Numéro de catalogue : SE3-105/2019E-PDF

N° ISBN : 978-0-660-31981-0

Table des matières

Sommaire	1
Contexte et objectifs	1
Méthodologie	1
Faits saillants	2
Notes aux lecteurs	4
Analyse détaillée des résultats	6
Conscience de la tenue de l'élection partielle et information de l'électeur	6
Carte d'information de l'électeur et inscription	13
Vote et participation électorale	20
Identification des électeurs	27
Expérience des électeurs	30
Équité et confiance	36
Profil des répondants au sondage	39
Appendices	41
Annexe 1 : Méthodologie détaillée	41
Annexe 2 : Questionnaire du sondage	46

Diagrammes

Diagramme 1 : Conscience de la tenue de l'élection partielle.....	6
Diagramme 2 : Souvenir des publicités d'Élections Canada.....	7
Diagramme 3 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent avoir vue (1).....	8
Diagramme 4 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent avoir vue (2).....	9
Diagramme 5 : Connaissance de la démarche pour voter (où, quand et comment)	10
Diagramme 6 : Site Web d'Élections Canada.....	11
Diagramme 7 : Communications avec Élections Canada	12
Diagramme 8 : Réception de la CIE	13
Diagramme 9 : Carte d'information de l'électeur – Apportée le jour de l'élection	14
Diagramme 10 : Mesures prises par l'électeur pour savoir s'il est inscrit sur la liste électorale..	15
Diagramme 11 : Connaissance de l'obligation d'être inscrit pour voter.....	16
Diagramme 12 : Inscription le jour de l'élection	17
Diagramme 13 : Connaissance du service d'inscription en ligne de l'électeur	18
Diagramme 14 : Participation électorale lors de l'élection partielle du 25 février 2019.....	20
Diagramme 15 : Principales raisons pour ne pas voter – Motifs	21
Diagramme 16 : Principales raisons pour ne pas voter – Ventilation	21
Diagramme 17 : Connaissance des façons de voter	24
Diagramme 18 : Façons de voter	26
Diagramme 19 : Connaissance des exigences d'identification des électeurs	27
Diagramme 20 : Facilité à satisfaire aux exigences d'identification	28
Diagramme 21 : Facilité à voter	30
Diagramme 22 : Heure du vote – Jour de l'élection.....	31
Diagramme 23 : Heure du vote – Vote par anticipation	32
Diagramme 24 : Temps pour voter.....	33
Diagramme 25 : Satisfaction à l'égard des services du personnel d'Élections Canada	34
Diagramme 26 : Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote en général.....	35
Diagramme 27 : Perception quant à l'équité d'Élections Canada	36
Diagramme 28 : Niveau de confiance quant à l'exactitude des résultats	37

Sommaire

Élections Canada a chargé l'entreprise Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de réaliser un sondage afin de l'aider à évaluer l'élection partielle fédérale qui a eu lieu le 25 février 2019 dans les circonscriptions d'Outremont (Québec), de York–Simcoe (Ontario) et de Burnaby-Sud (Colombie-Britannique).

Contexte et objectifs

Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à mener des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux, à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada* (LEC) et à surveiller l'observation de la législation électorale.

Dans son programme d'évaluation, l'organisme voulait sonder les personnes ayant qualité d'électeur dans les circonscriptions d'Outremont (Québec), de York–Simcoe (Ontario) et de Burnaby-Sud (Colombie-Britannique), où se tenait une élection partielle fédérale le 25 février 2019. Il voulait ainsi obtenir des données fiables afin d'évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs par rapport à ses services ainsi qu'à divers aspects de leur expérience.

Les objectifs de recherche consistaient à mesurer les opinions des électeurs sur diverses questions liées à l'élection et à permettre l'évaluation et l'amélioration des programmes et services d'Élections Canada offerts aux électeurs. Les répondants ont plus précisément été consultés sur les questions suivantes :

- conscience de la tenue de l'élection partielle et connaissance des diverses façons de voter;
- sources d'information sur l'élection;
- expérience quant à l'inscription, dont avec la carte d'information de l'électeur (CIE);
- expérience quant aux communications d'Élections Canada;
- expérience de vote à l'élection partielle fédérale;
- attitudes à l'égard d'Élections Canada et des résultats électoraux.

Les résultats permettront d'évaluer et d'améliorer les programmes et les services qu'offre Élections Canada aux électeurs et pourraient aider à préparer les rapports du directeur général des élections au Parlement.

Méthodologie

Un sondage téléphonique à composition aléatoire de 13 minutes a été mené auprès de 1 202 personnes ayant qualité d'électeur. Les répondants étaient des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus le jour du scrutin, soit le 25 février 2019, et qui habitaient dans la circonscription électorale (c'est-à-dire que leur adresse de résidence habituelle s'y trouvait) à partir du premier jour de la période d'élection partielle jusqu'au jour du scrutin. Parmi les 1 202 sondages, 882 ont été réalisés en anglais et 320, en français.

Une base d'échantillonnage double avec chevauchement (utilisateurs de téléphone fixe et de téléphone cellulaire) a été utilisée pour réduire au minimum les erreurs de couverture. Le ratio de numéros de téléphone à ligne fixe par rapport aux numéros de téléphone cellulaire variait d'une circonscription à l'autre. On a proposé aux personnes qui ont refusé de participer au sondage par téléphone de remplir un questionnaire autoadministré en ligne. Douze répondants ont accepté de répondre au questionnaire en ligne, mais aucun d'entre eux ne l'a fait. Tous les résultats ont donc été obtenus par téléphone.

Les données, qui ont été recueillies du 26 février au 12 mars 2019, ont été pondérées afin de refléter la répartition de l'âge et du sexe des électeurs admissibles. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 2,8 \%$, 19 fois sur 20, et la marge d'erreur pour les résultats de chaque circonscription électorale est de $\pm 4,9 \%$, 19 fois sur 20. Pour obtenir une description détaillée de la méthodologie utilisée, veuillez consulter l'annexe 1.

Faits saillants

Conscience de la tenue de l'élection partielle et information de l'électeur

- La vaste majorité des répondants (95 %) indiquent qu'ils étaient au courant de l'élection partielle fédérale du 25 février 2019 dans les circonscriptions d'Outremont (Québec), de York-Simcoe (Ontario) et de Burnaby-Sud (Colombie-Britannique).
- Afin d'améliorer les données concernant le souvenir qu'ont les répondants des publicités d'Élections Canada, un échantillon fractionné a été utilisé pour mettre à l'essai une nouvelle question. Cette méthode a été utilisée pour la première fois lors du sondage suivant l'élection partielle du 3 décembre 2018. On a posé à la première moitié des répondants la question traditionnelle à savoir s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada qui indiquaient où, quand et comment voter, et si oui, dans quel contexte. On a posé à l'autre moitié quatre questions fermées pour vérifier s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada sur les médias sociaux, en naviguant sur le Web ou sur une application mobile, en écoutant la radio ou en lisant un journal local. Puis on leur a demandé s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada dans tout autre format. Dans les deux échantillons, une majorité d'électeurs se souvenait des publicités d'Élections Canada (54 % et 76 % respectivement). Cependant, une plus forte proportion de répondants à la deuxième question disent se souvenir de publicités ou de communications d'Élections Canada.
- Les répondants qui se rappellent avoir vu des publicités ou reçu des communications au sujet de l'élection partielle indiquent les avoir surtout remarquées dans les dépliants d'Élections Canada (29 %) ou dans les journaux (24 %), ou se souviennent d'avoir reçu leur CIE (24 %). Les électeurs du deuxième échantillon fractionné, qui étaient au courant de l'élection partielle, mentionnent avoir surtout remarqué les publicités d'Élections Canada dans les journaux locaux (33 %) ou à la radio (31 %). De plus, environ un quart des répondants se rappellent avoir remarqué des publicités sur les médias sociaux (24 %) et un autre quart sur le Web ou sur une application mobile (24 %).
- Une grande majorité de répondants (92 %) mentionnent s'être sentis informés à savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle du 25 février 2019, et près des trois quarts (73 %) indiquent avoir été *bien informés*.
- Pendant la campagne, 12 % des répondants ont visité le site Web d'Élections Canada, et 4 % ont tenté de communiquer avec Élections Canada.

- Ceux qui ont communiqué avec Élections Canada sont généralement satisfaits de l'information reçue : 86 % des répondants sont satisfaits de l'information obtenue sur le site Web d'Élections Canada, et 77 %, de l'information obtenue auprès d'Élections Canada.

Carte d'information de l'électeur et inscription

- Environ 9 répondants sur 10 (89 %) qui étaient au courant de l'élection partielle fédérale mentionnent avoir reçu leur CIE, et 90 % d'entre eux indiquent l'avoir apporté au bureau de vote.
- Pratiquement toutes les personnes qui ont reçu une CIE indiquent que le nom (97 %) et l'adresse (99 %) qui y figuraient étaient exacts.
- Les trois quarts des répondants (76 %) savent qu'un électeur doit être inscrit pour avoir le droit de voter à une élection partielle fédérale, et 61 % savent que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après.
- Un échantillon fractionné a été utilisé afin de confirmer la réaction à une question qui mesure la connaissance du service d'inscription en ligne, comme on le fait depuis octobre 2017. La question a été posée telle qu'elle était formulée dans les sondages précédents à la moitié des répondants, et sous une forme simplifiée à l'autre moitié. Les électeurs qui ont répondu à la version simplifiée sont plus nombreux à indiquer être au courant de la possibilité de s'inscrire en ligne (66 %) comparativement à ceux qui ont répondu à la question originale (54 %), et sont moins nombreux à répondre qu'ils ne le savent pas (29 % comparativement à 40 %).

Vote et participation électorale

- Parmi les répondants qui étaient au courant de l'élection partielle, les deux tiers (66 %) indiquent avoir voté.
- Parmi les répondants qui n'ont pas voté à l'élection, 4 sur 10 (41 %) disent s'être abstenus pour des raisons liées à la vie courante ou à la santé, un tiers (29 %) pour des raisons de nature politique et 5 % pour des raisons liées au processus électoral.
- Plus des deux tiers (75 %) des répondants qui ont voté à l'élection partielle affirment l'avoir fait au bureau de vote le jour de l'élection.
- On a utilisé une méthode d'échantillon fractionné pour les questions visant à évaluer la connaissance des électeurs concernant les méthodes de vote actuelles. On a demandé en question ouverte à un échantillon de répondants ($n = 615$; échantillon fractionné 1) d'indiquer les diverses méthodes de vote actuelles s'offrant aux électeurs lors d'une élection fédérale. On a posé deux questions à l'autre échantillon ($n = 587$; échantillon fractionné 2). On leur a d'abord demandé quelles sont les façons de voter lors d'une élection fédérale, puis on leur a demandé s'il est possible de déposer un bulletin de vote par anticipation. Les deux formulations entraînent des résultats semblables. La majorité des électeurs (86 %) des deux échantillons fractionnés savent qu'ils peuvent voter en personne le jour de l'élection et dans un bureau de vote par anticipation (61 %). Seulement 5 % savent qu'ils peuvent voter dans un bureau d'Élections Canada, et 17 % par la poste.

Identification des électeurs

- Comme dans les sondages postélectorales précédents, une question sur l'identification des électeurs a permis de déterminer que 95 % des répondants savent qu'un électeur doit

présenter une preuve d'identité, et 92 %, qu'un électeur doit présenter une preuve d'adresse.

- Un échantillon fractionné a été créé afin de tester une seconde méthode et a révélé une moins forte proportion de répondants pleinement au courant des exigences d'identification : 79 % des répondants donnent la bonne réponse en affirmant que les électeurs doivent présenter une preuve d'identité et une preuve d'adresse pour voter à une élection fédérale, tandis que 20 % répondent mal ou ignorent la réponse.
- Presque tous les répondants (99 %) mentionnent avoir trouvé facile de répondre aux exigences d'identification, et 92 % disent avoir trouvé cela *très* facile.

Expérience des électeurs

- Parmi les votants de l'élection partielle fédérale du 25 février 2019, presque tous (96 %) disent avoir trouvé facile de voter, et 84 % indiquent avoir trouvé cela *très* facile.
- Presque tous les votants de l'élection partielle (99 %) sont satisfaits des services offerts par les employés d'Élections Canada, et 87 % se disent *très* satisfaits.
- Presque tous les votants (97 %) se disent satisfaits de leur expérience de vote en général, et 80 % se disent *très* satisfaits.

Équité et confiance

- On a posé aux répondants deux versions d'une question sur leur perception de l'équité dont Élections Canada a fait preuve dans le cadre de l'élection. Pour la moitié des répondants, la question portait précisément sur *l'élection partielle fédérale du 25 février 2019*, tandis que pour l'autre moitié des répondants, la question portait sur les élections partielles en général. Une majorité plus importante (93 %) des répondants de la question plus générale mentionnent qu'Élections Canada gère les élections de façon équitable comparativement à 85 % des répondants qui ont répondu à la question plus précise. Parmi les électeurs qui ont répondu à la question plus générale, une plus faible proportion de répondants ont répondu « Ne sait pas » (6 %) par rapport à ceux qui ont répondu à la question plus précise (12 %).
- Un échantillon fractionné a également été utilisé pour sonder les répondants quant à la confiance qu'ils ont en l'exactitude des résultats de l'élection partielle. On a demandé aux répondants d'indiquer leur niveau de confiance en l'exactitude des résultats de leur circonscription. On a lu à un sous-groupe de répondants ($n = 598$) la phrase d'introduction suivante avant qu'il ne réponde à la question : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. » Les deux formulations donnent des résultats similaires. Toutefois, les électeurs qui ont répondu à la question sans introduction et dans laquelle on mentionne explicitement « dans votre circonscription » sont plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance très élevé (63 %) que ceux qui ont répondu à la question avec introduction et sans la mention de la circonscription (55 %).

Notes aux lecteurs

- Afin de faciliter la lecture, les termes « électeurs » et « répondants » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner tous les participants au sondage. Le terme « votant » désigne les participants au sondage qui indiquent avoir voté.

- Tous les résultats du rapport sont exprimés en pourcentage, sauf indication contraire. Comme les chiffres ont été arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.
- Le nombre de répondants change au fil du rapport du fait que des questions ont fréquemment été posées à des sous-échantillons du groupe de participants au sondage. Les lecteurs devraient en être conscients et faire preuve de jugement lorsqu'ils interprètent des résultats obtenus auprès d'un plus faible nombre de répondants.
- Les différences démographiques et les autres types de différences relevées dans les sous-groupes sont indiqués dans le rapport. Lorsqu'il est question des variations entre les sous-groupes, seules les différences qui sont importantes au niveau de confiance de 95 % et qui ont trait à un sous-groupe dont la taille de l'échantillon dépasse $n = 30$ sont indiquées.
- Si une catégorie ou plus d'un sous-groupe n'est pas mentionné dans une discussion sur les différences entre les sous-groupes (si deux des trois circonscriptions sondées sont comparées, par exemple), on peut en conclure que seules les catégories en question avaient des différences considérables.

La valeur du contrat était de 69 986,50 \$ (TVH incluse).

À titre de dirigeante principale de Phoenix SPI, je certifie par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications* et la *Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique* du gouvernement du Canada. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

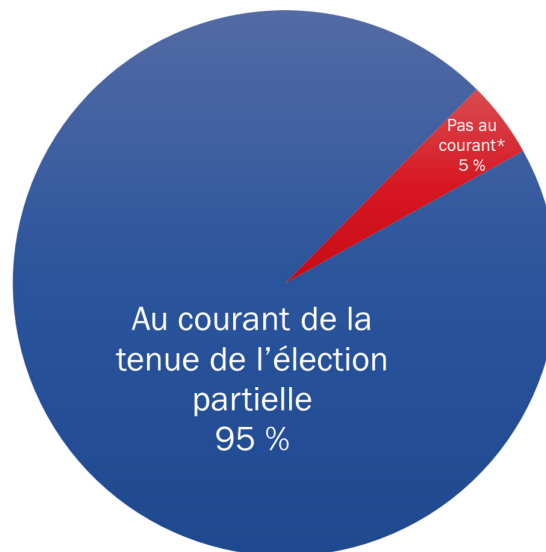
Analyse détaillée des résultats

Conscience de la tenue de l'élection partielle et information de l'électeur

Conscience généralisée de la tenue de l'élection partielle fédérale du 25 février 2019

Un total de 95 % des répondants indiquent avoir été au courant qu'une élection partielle avait lieu le 25 février 2019 dans leur circonscription.

Diagramme 1 : Conscience de la tenue de l'élection partielle



Q1. Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 25 février 2019 dans votre circonscription? Niveau de référence : $n = 1\ 202$; tous les répondants.

*Comprend les électeurs (0,3 %) qui ont répondu « Ne sais pas ».

La proportion des électeurs au courant de la tenue de l'élection partielle est plus forte chez :

- les résidents de Burnaby-Sud (99 %) et d'Outremont (97 %) que chez les résidents de York–Simcoe (90 %);
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (98 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (89 %);
- les électeurs retraités (98 %) que chez les électeurs salariés (94 %);
- les votants de l'élection générale fédérale de 2015 (98 %) que chez les non-votants (73 %).

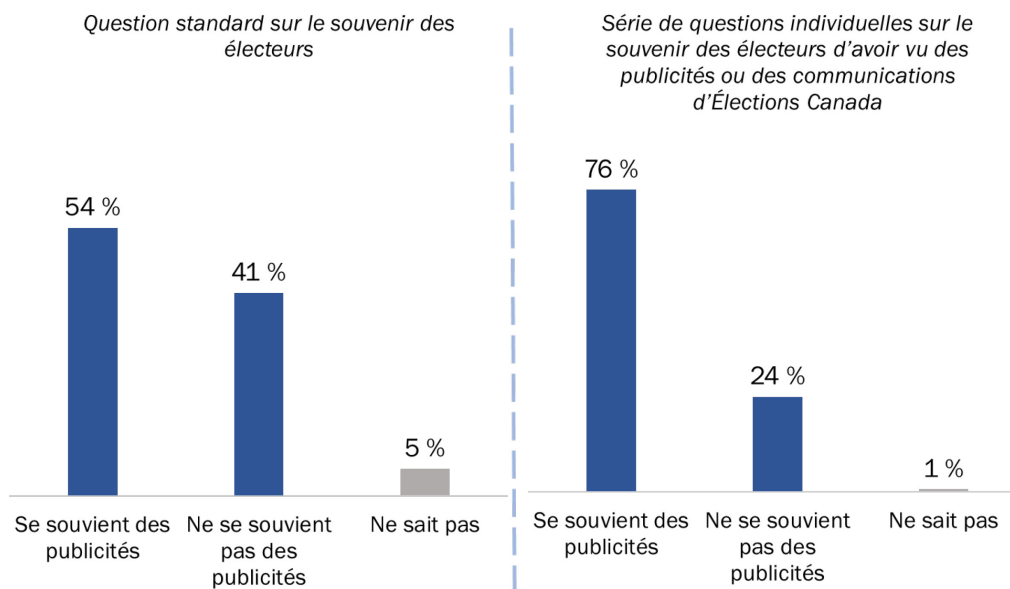
Souvenir modéré des publicités d'Élections Canada

Un échantillon fractionné a été créé pour évaluer le souvenir des publicités d'Élections Canada pour l'élection partielle fédérale du 25 février 2019. On a demandé à une partie des répondants ($n = 574$) s'ils se souvenaient de publicités ou de communications d'Élections Canada indiquant où, quand et comment voter, une question standard utilisée dans les précédents sondages téléphoniques postélectoraux. On a demandé à l'autre partie s'ils se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada sur les médias sociaux, en naviguant sur le Web ou sur une application mobile, en écoutant la radio, en

lisant un journal local ou à tout autre endroit. On a considéré que les répondants mentionnant avoir vu, entendu ou lu des renseignements indiquant où, quand et comment voter se rappellent les publicités ou les communications diffusées par Élections Canada.

Dans les deux échantillons, une majorité d'électeurs se souviennent des publicités (54 % et 76 % respectivement). Cependant, une plus grande proportion de répondants à la deuxième question disent se souvenir des publicités.

Diagramme 2 : Souvenir des publicités d'Élections Canada



Q29a. Pendant la période électorale, avez-vous vu, entendu ou lu des publicités ou des communications d'Élections Canada qui disaient où, quand et comment voter à l'élection partielle? Niveau de référence : $n = 574$; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Q30a-e [variable enregistrée]. Au cours de la campagne d'élection partielle, avez-vous vu ou entendu des communications d'Élections Canada indiquant où, quand et comment voter à l'élection partielle? Niveau de référence : $n = 628$; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

La proportion¹ d'électeurs se souvenant de toutes publicités ou communications diffusées par Élections Canada est plus élevée chez :

- les résidents de Burnaby-Sud (73 %) que chez les résidents de York–Simcoe (66 %) et d'Outremont (56 %);
- les étudiants (71 %), les électeurs retraités (70 %) et les électeurs salariés (65 %) que chez les électeurs sans emploi (41 %);
- les votants de l'élection partielle (69 %) que chez les non-votants (59 %);
- les électeurs qui se sentent informés (68 %) à savoir où, quand et comment voter pour l'élection partielle que chez ceux qui ne se sentent pas informés (32 %).

¹ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

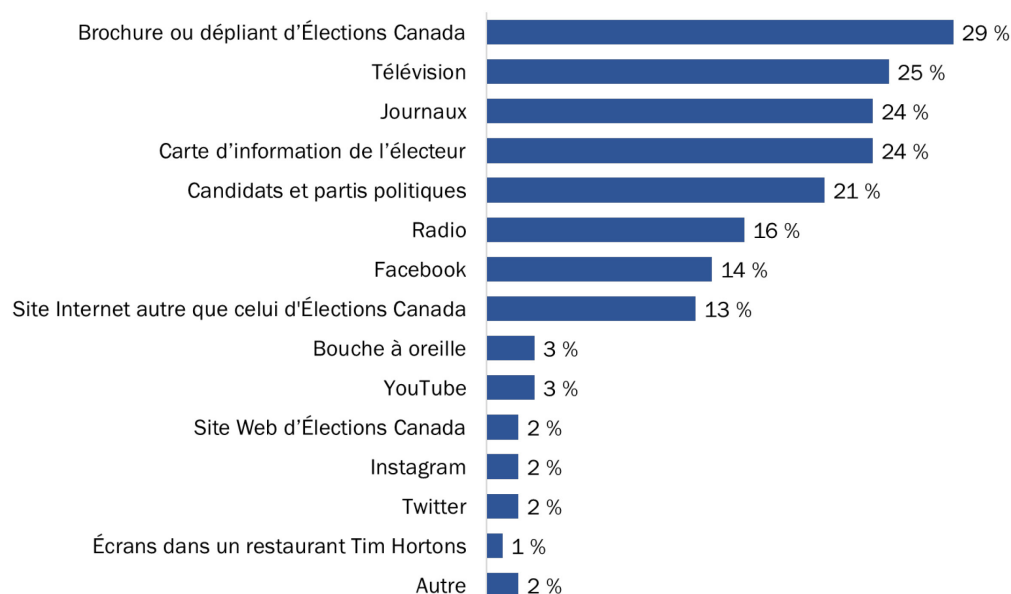
Principales sources de rappel : dépliants d'Élections Canada, journaux et cartes d'information de l'électeur

On a demandé aux répondants du premier échantillon fractionné qui se rappellent avoir vu des publicités ou des communications diffusées par Élections Canada ($n = 302$) d'indiquer le contexte dans lequel ils ont vu, entendu ou lu des renseignements sur l'élection partielle du 25 février 2019. Ces répondants indiquent s'être souvenus des formes de publicités ou de communications suivantes :

- dépliants d'Élections Canada (29 %);
- journaux (24 %);
- CIE (24 %).

Un électeur sur cinq (21 %) mentionne les publicités politiques des candidats ou des partis, alors qu'une plus faible proportion mentionne la radio (16 %), Facebook (14 %) ou des sites Web autres que celui d'Élections Canada (13 %). On mentionne peu fréquemment d'autres sources (3 % ou moins), comme le bouche-à-oreille, YouTube, le site Web d'Élections Canada, Instagram et Twitter.

Diagramme 3 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent avoir vue (1)

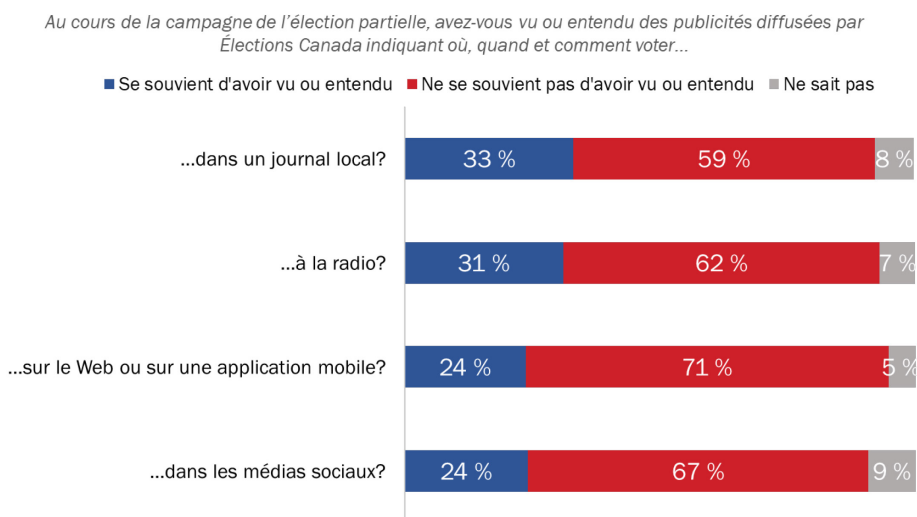


Q29b. Où avez-vous vu, entendu ou lu cette information? Niveau de référence : $n = 302$; répondants de l'échantillon fractionné qui se souviennent de communications diffusées par Élections Canada. (Plusieurs réponses acceptées.) [Ne sait pas/refus : 5 %].

Comme cela a été le cas dans les sondages précédents sur l'élection partielle, certains répondants (25 %) indiquent se rappeler avoir vu des publicités d'Élections Canada à la télévision alors qu'aucune publicité du genre n'a été diffusée pendant l'élection partielle. Cela pourrait être attribuable à plusieurs facteurs, notamment la confusion avec d'autres communications sur l'élection, comme des publicités partisans ou des bulletins de nouvelles sur l'élection partielle dans les circonscriptions.

On a posé une question au deuxième sous-groupe de répondants ($n = 628$) concernant des sources d'information précises. Ces électeurs remarquent surtout les publicités d'Élections Canada dans les journaux locaux (33 %) ou à la radio (31 %). De plus, environ un quart des répondants (24 %) se rappellent avoir remarqué des publicités sur les médias sociaux et un autre quart (24 %), sur le Web ou sur une application mobile.

Diagramme 4 : Provenance de la publicité d'Élections Canada que les répondants se rappellent avoir vue (2)



Q30. Au cours de la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu des publicités diffusées par Élections Canada indiquant où, quand et comment voter : a) sur les médias sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram? b) sur le Web ou sur une application mobile? c) à la radio? d) dans un journal local? Niveau de référence : $n = 628$; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Il n'y a aucune différence considérable entre les circonscriptions concernant la proportion de répondants qui se rappellent avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications d'Élections Canada à ces endroits. Toutefois, les résidents d'Outremont sont plus susceptibles d'indiquer *ne pas* avoir vu ou entendu des renseignements sur l'élection partielle que ceux des autres circonscriptions.

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les femmes (28 %) sont plus susceptibles que les hommes (19 %) d'indiquer qu'elles se rappellent avoir vu des publicités diffusées par Élections Canada sur les médias sociaux indiquant où, quand et comment voter.
- Un nombre plus élevé de diplômés universitaires (31 %) que de répondants qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire (16 %) ont appris qu'il y avait une élection partielle par leur CIE. Un nombre plus élevé de répondants ayant au plus un diplôme d'études secondaires (24 %) que de répondants qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire (8 %) se rappellent avoir vu des publicités d'Élections Canada sur Facebook. Toujours parmi les répondants ayant un diplôme d'études secondaires, 43 % se rappellent en avoir vu dans un journal local comparativement à 30 % chez les diplômés universitaires.

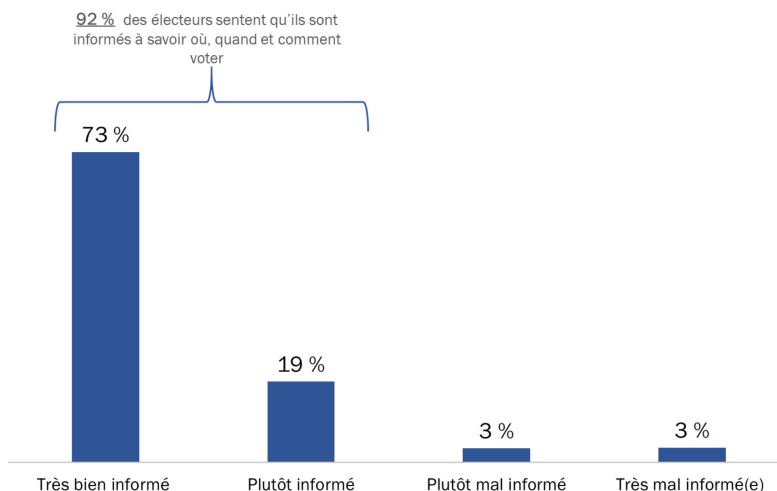
Les différences relatives à l'âge sont les suivantes :

- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (32 %) et de 35 à 54 ans (30 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 18 à 24 ans (4 %) d'avoir appris la tenue de l'élection partielle dans les journaux.
- Les électeurs âgés de 25 à 34 ans (40 %) et de 55 ans et plus (35 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 18 à 24 ans (13 %) d'avoir appris la tenue de l'élection partielle dans le dépliant d'Élections Canada.
- Les électeurs âgés de 35 à 54 ans (35 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 18 à 24 ans (13 %) d'avoir appris la tenue de l'élection partielle sur leur CIE.
- Les électeurs âgés de 18 à 24 ans (52 %) sont plus susceptibles d'avoir lu, vu ou entendu des renseignements concernant l'élection partielle sur les médias sociaux que les électeurs de 55 ans et plus (15 %), de 35 à 54 ans (21 %) et de 25 à 34 ans (27 %). Ils sont également plus susceptibles (42 %) d'avoir vu des publicités ou des communications d'Élections Canada en naviguant sur un appareil mobile que les électeurs de 55 ans et plus (17 %) et de 35 à 54 ans (22 %).

Une forte majorité d'électeurs se sentent informés à savoir où, quand et comment voter

Une majorité considérable d'électeurs qui étaient au courant de l'élection partielle (92 %) se sentent informés à savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle fédérale du 25 février 2019, et près des trois quarts (73 %) indiquent être bien informés.

Diagramme 5 : Connaissance de la démarche pour voter (où, quand et comment)



Q28. En général, à quel point vous sentiez-vous informé(e) à savoir où, quand et comment voter? Niveau de référence : $n = 1\ 159$; électeurs qui ont répondu être au courant de la tenue de l'élection partielle. [Ne sait pas/refus : 1 %].

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les résidents d'Outremont (9 %) sont plus susceptibles de *ne pas* se sentir informés que les résidents de Burnaby-Sud (4 %).
- Les électeurs salariés (7 %) sont plus susceptibles de *ne pas* se sentir informés que les électeurs retraités (4 %).

- Les répondants qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale, ou qui n'ont aucune limite du genre (93 %) sont plus susceptibles de se sentir informés à savoir où, quand et comment voter que les répondants ayant une limitation fonctionnelle, c'est-à-dire ceux qui doivent souvent ou toujours composer avec une telle limite (85 %).
- Les votants de l'élection partielle (97 %), les votants de l'élection générale fédérale de 2015 (95 %) et les électeurs qui ont reçu leur CIE (95 %) sont plus susceptibles de se sentir informés sur l'élection partielle que les non-votants de l'élection partielle (83 %), les non-votants de l'élection générale fédérale de 2015 (71 %) et les électeurs qui n'ont pas reçu leur CIE (62 %).

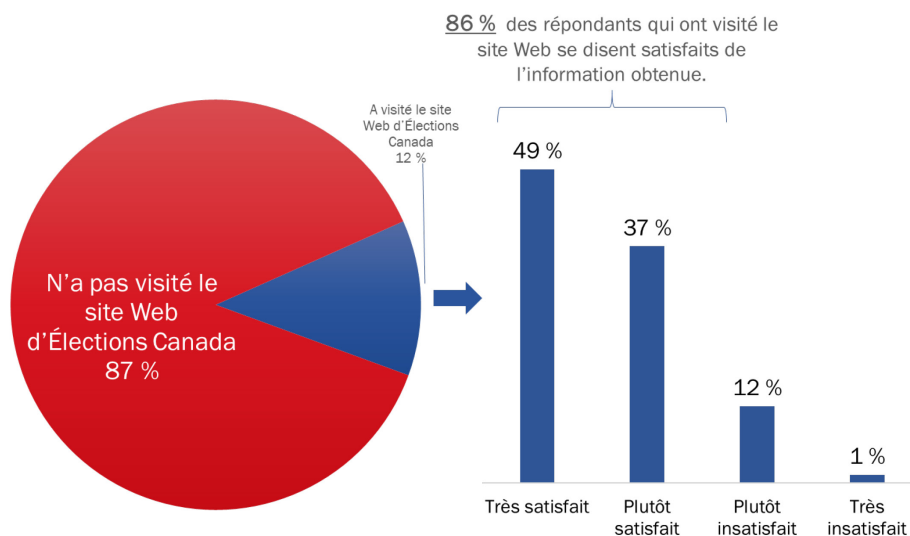
De plus, la proportion des répondants plus susceptibles de se sentir *très* informés est plus forte chez :

- les électeurs âgés de 55 ans et plus (82 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (55 %) et de 35 à 54 ans (71 %);
- les diplômés universitaires (79 %) que chez les répondants qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou qui ont suivi des cours universitaires (70 %) et ceux qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (67 %).

Peu d'électeurs ont visité le site Web d'Élections Canada, mais ceux qui l'ont fait sont satisfaits de l'information obtenue.

Parmi les électeurs qui étaient au courant de la tenue de l'élection partielle, 12 % dit avoir visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne. Parmi ceux qui ont visité le site Web, la plupart (86 %) se disent satisfaits de l'information offerte, et près de la moitié (49 %) se disent *très* satisfaits.

Diagramme 6 : Site Web d'Élections Canada



Q31 [À GAUCHE]. Avez-vous visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne? Niveau de référence : $n = 1\ 202$; tous les répondants. [Ne sait pas/refus : < 0,4 %].

Q32 [À DROITE]. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'information publiée sur le site Web d'Élections Canada? Diriez-vous que... Niveau de référence : $n = 116$; répondants qui ont visité le site. [Ne sait pas/refus : 1 %].

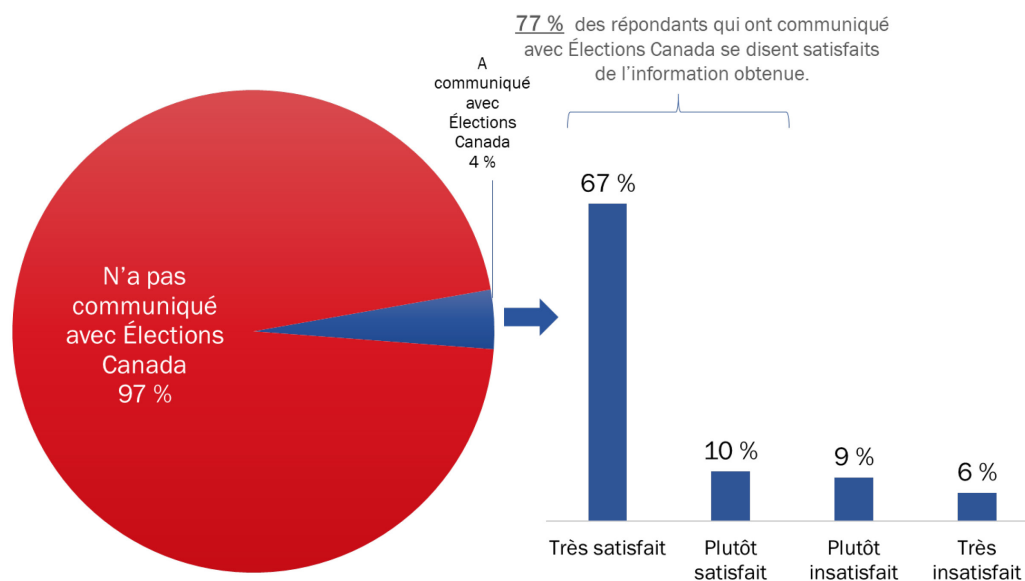
La proportion d'électeurs ayant visité le site Web d'Élections Canada durant la campagne est plus élevée chez :

- les jeunes électeurs (21 % des 18 à 24 ans, 14 % des 25 à 34 ans et 13 % des 35 à 54 ans) que chez les électeurs âgés de 55 ans et plus (6 %);
- les étudiants (28 %) que chez les électeurs salariés (12 %) et les électeurs retraités (6 %);
- les répondants informés de l'élection partielle (13 %) que chez les répondants non informés (3 %);
- les votants de l'élection partielle (16 %) que chez les non-votants (5 %);
- les répondants ayant reçu leur CIE (25 %) que chez ceux qui ne l'ont pas reçue (12 %).

Très peu de répondants ont communiqué avec Élections Canada, mais nombre de ceux l'ayant fait sont satisfaits de l'information reçue

Parmi les électeurs au courant de l'élection partielle, très peu (4 %) disent avoir communiqué avec Élections Canada pendant la campagne. Bon nombre (77 %) de ceux qui l'ont fait sont satisfaits des renseignements qu'ils ont reçus, dont 67 % qui sont *très satisfaits*.

Diagramme 7 : Communications avec Élections Canada



Q33 [À GAUCHE]. Avez-vous communiqué avec Élections Canada pendant la campagne? Niveau de référence : n = 1 202; tous les répondants. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %].

Q34 [À DROITE]. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) des renseignements que vous avez obtenus lorsque vous avez communiqué avec Élections Canada? Diriez-vous que... Niveau de référence : n = 45; répondants qui ont communiqué avec Élections Canada. [Ne sait pas/refus : 8 %].

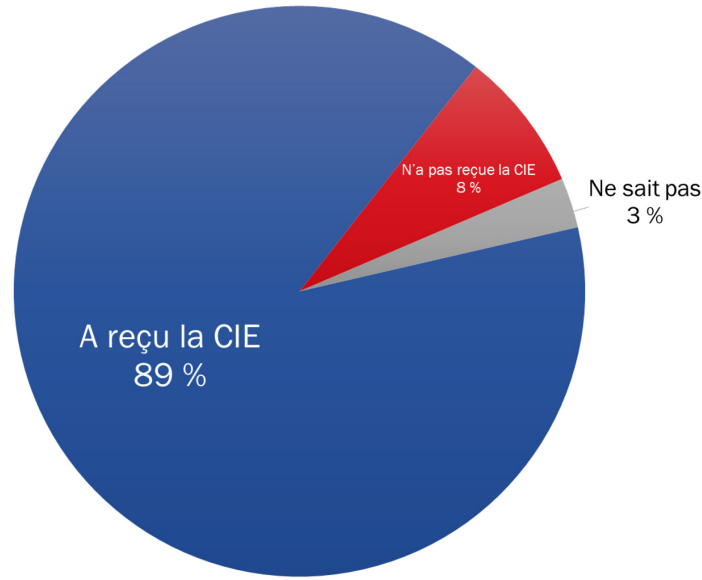
Il n'y a aucune différence considérable entre les circonscriptions concernant le degré de satisfaction après avoir communiqué avec Élections Canada pendant la campagne.

Carte d'information de l'électeur et inscription

Neuf répondants sur dix ont reçu une CIE

Approximativement 9 électeurs sur 10 (89 %) qui étaient au courant de l'élection partielle fédérale indiquent avoir reçu leur CIE.

Diagramme 8 : Réception de la CIE



Q4. Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous a indiqué où et quand voter? Niveau de référence : $n = 1\,159$; répondants qui ont répondu être au courant de la tenue de l'élection partielle.

La proportion d'électeurs indiquant avoir reçu une CIE est plus grande chez :

- les résidents de York–Simcoe (91 %) et de Burnaby-Sud (91 %) que chez les résidents d'Outremont (85 %);
- les répondants âgés de 55 ans et plus (94 %), de 35 à 54 ans (93 %) et de 25 à 34 ans (90 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (68 %);
- les diplômés universitaires (91 %) que chez les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (84 %);
- les électeurs retraités (94 %) que chez les électeurs salariés (89 %) et les étudiants (76 %);
- les votants de l'élection partielle (94 %) que chez les non-votants (79 %);
- les répondants qui se sentaient informés (92 %) que chez ceux qui ne se sentaient pas informés (51 %) à savoir où et quand voter pour l'élection partielle.

Pratiquement tous les électeurs qui ont reçu une CIE indiquent que le nom (97 %) et l'adresse (99 %) qui figuraient sur leur carte étaient exacts.

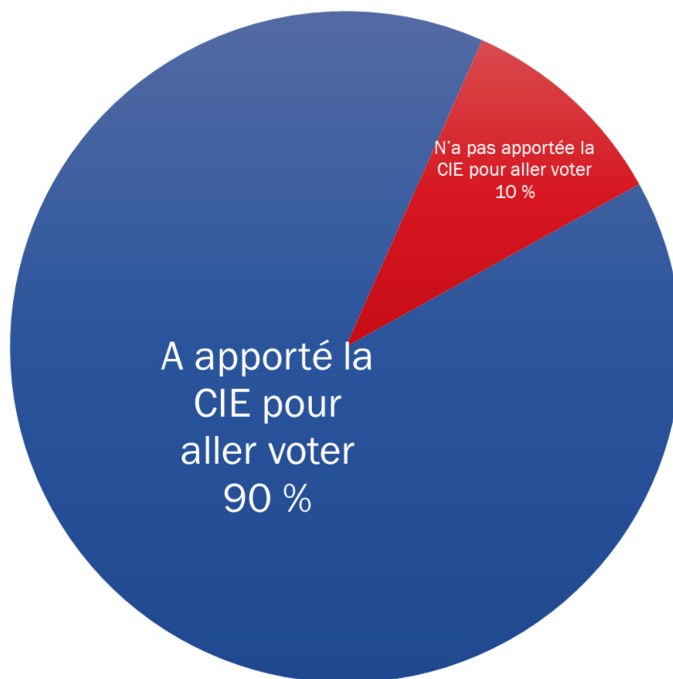
La proportion d'électeurs indiquant avoir reçu une CIE sur lequel figurait le nom exact est plus grande chez :

- les résidents de Burnaby-Sud (98 %) que chez les résidents d'Outremont (95 %);
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (98 %) que chez les électeurs de 35 à 54 ans (95 %);
- les votants de l'élection partielle (98 %) que chez les non-votants (93 %);
- les répondants qui se sentent informés à savoir où, quand et comment voter (97 %) que chez ceux qui ne se sentent pas informés (81 %).

Neuf électeurs sur dix ont apporté leur CIE au bureau de vote

Neuf électeurs sur dix (90 %) qui ont voté à un bureau d'Élections Canada, à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de vote le jour de l'élection disent avoir apporté leur CIE pour aller voter.

Diagramme 9 : Carte d'information de l'électeur – Apportée le jour de l'élection



Q21. Aviez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au bureau de vote, au bureau de vote par anticipation ou au bureau local d'Élections Canada? Niveau de référence : $n = 766$; tous les répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de vote le jour de l'élection. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %].

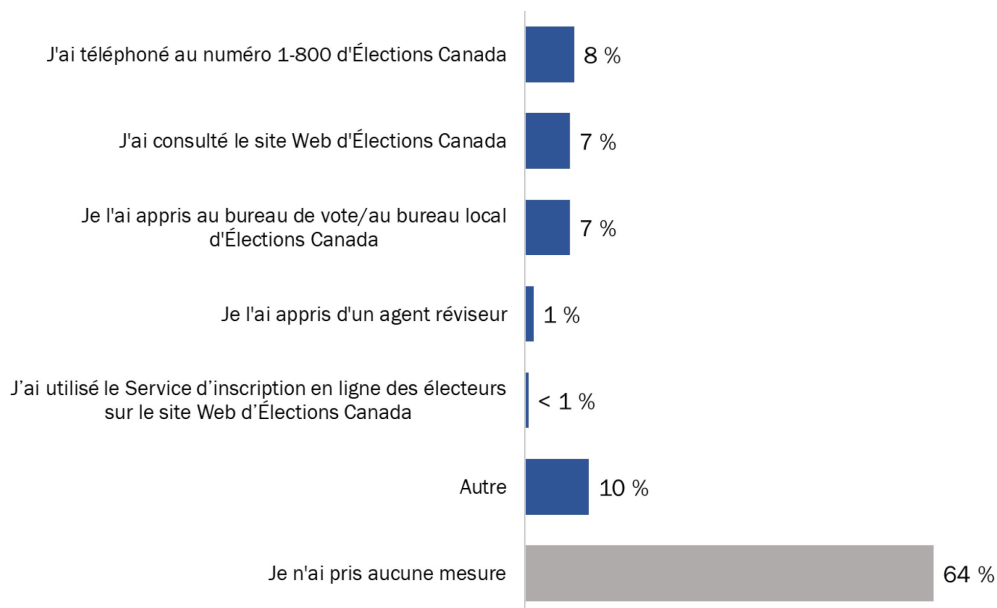
La proportion d'électeurs ayant apporté leur CIE au bureau de vote est plus grande chez :

- les résidents de York–Simcoe (93 %) que chez les résidents d'Outremont (86 %);
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (93 %) que chez les électeurs de 35 à 54 ans (86 %);
- les électeurs retraités (95 %) que chez les électeurs salariés (89 %) et les étudiants (74 %).

Les deux tiers des répondants qui n'avaient pas reçu de carte d'information de l'électeur n'ont rien fait pour savoir s'ils étaient inscrits

Les deux tiers des électeurs (64 %) qui n'avaient pas reçu leur CIE pendant la campagne n'ont rien fait pour savoir s'ils étaient inscrits sur la liste électorale de l'élection partielle. La plupart des gens qui ont tenté de savoir s'ils étaient inscrits ont appelé au numéro 1-800 d'Élections Canada (8 %), consulté le site Web d'Élections Canada (7 %) ou vérifié auprès du bureau de vote ou d'un bureau d'Élections Canada (7 %). Très peu ont pris d'autres mesures.

Diagramme 10 : Mesures prises par l'électeur pour savoir s'il est inscrit sur la liste électorale



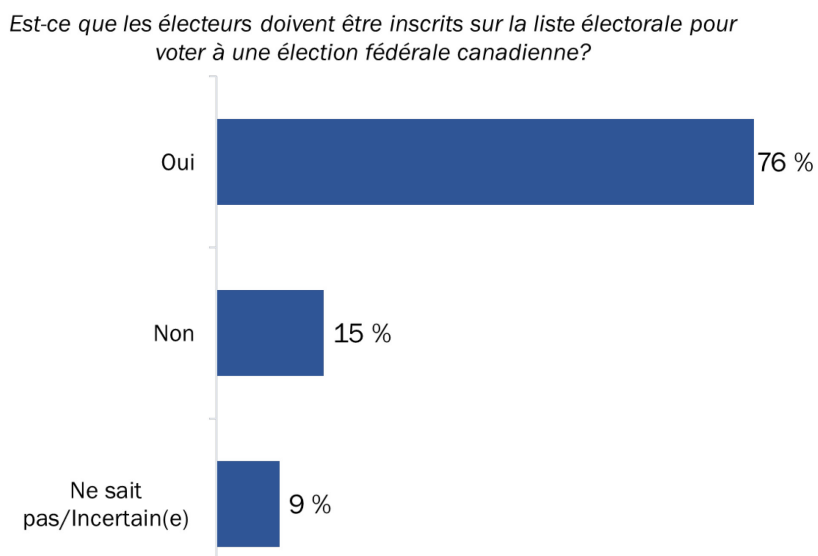
Q7. Qu'avez-vous fait pour savoir si vous étiez inscrit(e) pour voter à cette élection partielle? Niveau de référence : n = 87; répondants qui n'ont pas reçu leur CIE. [Ne sait pas/refus : 7 %].

Il n'y a aucune différence considérable entre les circonscriptions.

Les trois quarts des électeurs savent qu'ils doivent être inscrits pour voter

Les trois quarts des électeurs (76 %) disent savoir qu'ils doivent être inscrits pour voter lors d'une élection fédérale canadienne, 15 % disent qu'il n'est pas nécessaire d'être inscrit, et 9 % sont incertains.

Diagramme 11 : Connaissance de l'obligation d'être inscrit pour voter



Q8. À votre connaissance, est-ce que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne? Niveau de référence : $n = 1\ 202$; tous les répondants.

La proportion d'électeurs sachant qu'ils doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne est plus grande chez :

- les résidents d'Outremont (91 %) que chez les résidents de Burnaby-Sud (71 %) et de York-Simcoe (67 %);
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (80 %) que chez les électeurs de 35 à 54 ans (70 %);
- les électeurs retraités (80 %) que chez les électeurs salariés (74 %);
- les répondants qui se sentent informés à savoir où, quand et comment voter (78 %) que chez ceux qui ne se sentent pas informés (59 %).

La proportion d'électeurs ne sachant pas s'ils doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter est plus grande chez :

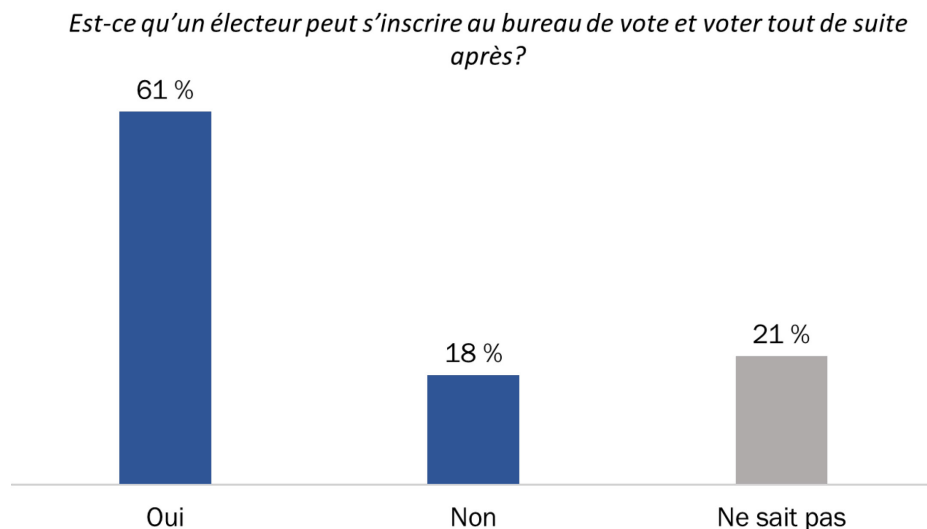
- les non-votants de l'élection générale fédérale de 2015 (23 %) que chez les votants (7 %);
- les non-votants de l'élection partielle (13 %) que chez les votants (5 %).

De plus, les diplômés universitaires sont plus susceptibles de répondre incorrectement « Non » à cette question (18 %) comparativement aux électeurs qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire ou qui détiennent un diplôme d'études collégiales (11 %).

Six électeurs sur dix savent qu'il est possible de s'inscrire au bureau de vote et de voter immédiatement après

Parmi les électeurs sondés, 6 sur 10 (61 %) savent qu'il est possible de s'inscrire au bureau de vote et de voter immédiatement après. Au contraire, 18 % ne sont pas au courant que cela est possible et un électeur sur cinq (21 %) indique ne pas le savoir.

Diagramme 12 : Inscription le jour de l'élection



Q9ab. Les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après? Niveau de référence : $n = 1\ 202$; tous les répondants.

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les résidents d'Outremont (49 %) sont moins susceptibles que les résidents de Burnaby-Sud (69 %) et de York-Simcoe (65 %) d'être au courant qu'il est possible de s'inscrire au bureau de vote et de voter immédiatement après.
- Les répondants âgés de 35 à 54 ans (69 %) sont plus susceptibles que les répondants de 55 ans et plus (60 %) de savoir qu'il est possible de s'inscrire au bureau de vote et de voter immédiatement après.
- Les électeurs retraités (27 %) sont plus susceptibles que les électeurs salariés (19 %), les électeurs sans emploi (10 %) et les étudiants (15 %) de ne pas savoir qu'il est possible de s'inscrire au bureau de vote et de voter immédiatement après.
- Les électeurs ayant une limitation fonctionnelle (31 %) sont plus susceptibles que les électeurs n'ayant pas de limitation fonctionnelle (19 %) de ne pas savoir qu'il est possible de s'inscrire au bureau de vote et de voter immédiatement après.
- Les non-votants de l'élection générale fédérale de 2015 (31 %) sont plus susceptibles de répondre incorrectement « Non » que les votants (16 %).

La majorité des électeurs connaissent le service d'inscription en ligne

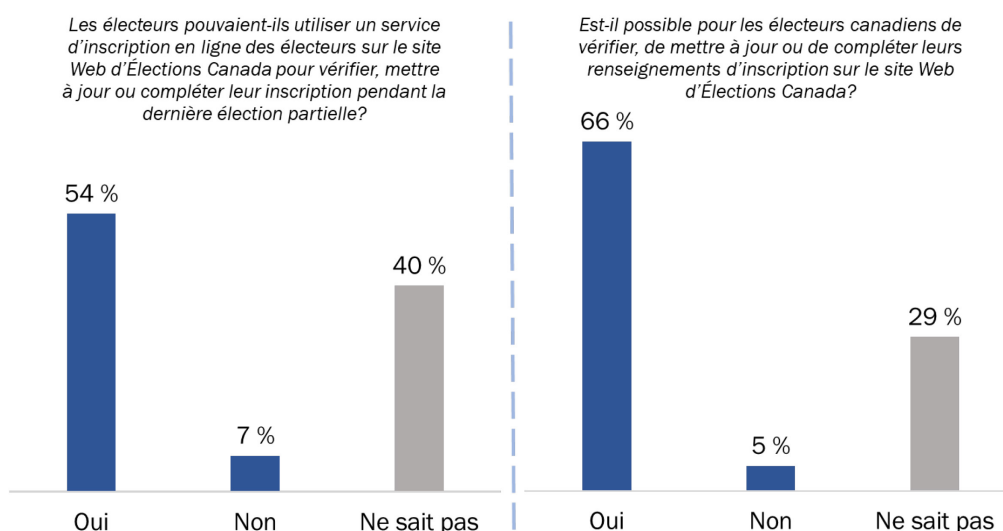
Un échantillon fractionné a été utilisé afin de mesurer la connaissance du service d'inscription en ligne². On a demandé à la moitié des répondants ($n = 600$) si les électeurs pouvaient utiliser « un service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada », une question qui avait déjà été posée dans d'autres sondages téléphoniques postélectorales. Comme une forte proportion d'électeurs ont répondu « Je ne sais pas » à cette question dans le

² Ce test à l'aide d'un échantillon fractionné a également été fait lors des sondages postélectorales menés à la suite des trois élections partielles précédentes (23 octobre 2017, 11 décembre 2017 et 18 juin 2018).

passé, on a rédigé une question simplifiée et on l'a posée à l'autre moitié ($n = 602$) de l'échantillon (les questions complètes figurent dans le graphique ci-dessous).

Bien qu'une majorité d'électeurs disent être au courant de cette option, quelle que soit la formulation de la question, le nombre d'électeurs qui forment cette majorité varie. Comme l'indique le graphique ci-dessous, une faible majorité de répondants (54 %) disent être au courant en réponse à la question « À votre connaissance, les électeurs pouvaient-ils utiliser un service d'inscription en ligne sur le site Web d'Élections Canada pour vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements pendant la dernière élection partielle? ». En comparaison, deux tiers des répondants (66 %) disent être au courant en réponse à la question : « À votre connaissance, est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada? ».

Diagramme 13 : Connaissance du service d'inscription en ligne de l'électeur



Q10a [À GAUCHE]. À votre connaissance, **les électeurs pouvaient-ils** utiliser un service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada pour vérifier, mettre à jour ou compléter leur inscription pendant la dernière élection partielle? Niveau de référence : $n = 600$; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ

Q10b [À DROITE]. À votre connaissance, **est-il possible** pour les électeurs canadiens de vérifier, de mettre à jour ou de compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada? Niveau de référence : $n = 602$. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ

Les résultats obtenus avec cet échantillon fractionné confirment que la question reformulée est plus facile à comprendre, car une proportion moins élevée d'électeurs mentionnent qu'ils ne savent pas.

Quelle que soit la formulation de la question :³

- les résidents d'Outremont (68 %) sont plus susceptibles que les résidents de Burnaby-Sud (52 %) de répondre que les électeurs peuvent s'inscrire sur le service d'inscription en ligne;
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (46 %) sont plus susceptibles de dire qu'ils ne connaissent pas la réponse à cette question que les électeurs âgés de 18 à 24 ans (19 %) et de 25 à 34 ans (23 %);

³ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

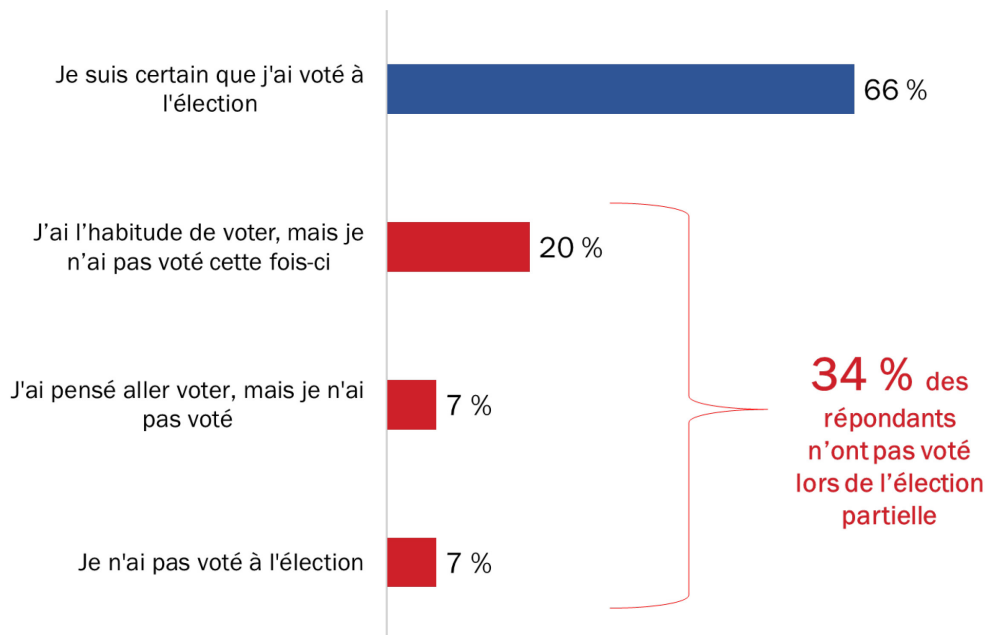
- les électeurs retraités (43 %) sont plus susceptibles de dire qu'ils ne connaissent pas la réponse à cette question que les électeurs salariés (34 %) et les étudiants (13 %);
- les électeurs ayant une limitation fonctionnelle (52 %) sont plus susceptibles de dire qu'ils ne connaissent pas la réponse à cette question que les électeurs qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale, ou qui n'ont aucune limite du genre (33 %).

Vote et participation électorale

Les deux tiers des électeurs disent avoir voté à l'élection partielle fédérale

Les deux tiers (66 %) des électeurs qui étaient au courant de l'élection partielle qui a eu lieu le 25 février 2019 dans leur circonscription indiquent avoir voté.

Diagramme 14 : Participation électorale lors de l'élection partielle du 25 février 2019



Q2. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux? Niveau de référence : $n = 1\ 159$; répondants ayant répondu qu'ils étaient au courant de la tenue de l'élection partielle. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %].

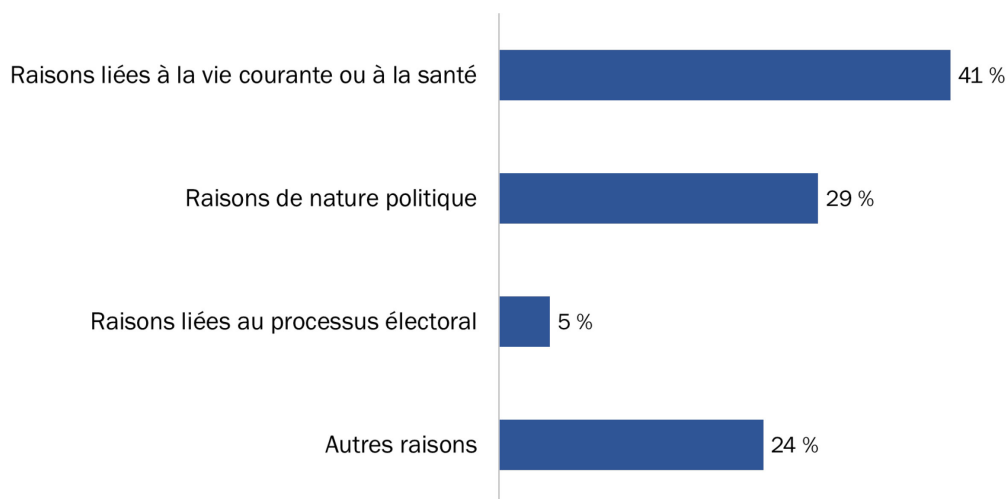
La proportion d'électeurs ayant voté est plus élevée chez :

- les résidents de Burnaby-Sud (81 %) que chez les résidents d'Outremont (61 %) et de York-Simcoe (56 %);
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (77 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (55 %), de 25 à 34 ans (51 %) et de 35 à 54 ans (66 %);
- les diplômés universitaires (70 %) que chez les électeurs qui détiennent au plus un diplôme d'études secondaires (57 %);
- les électeurs retraités (80 %) que chez les électeurs salariés (64 %) et sans emploi (55 %) et les étudiants (59 %);
- les votants de l'élection générale fédérale de 2015 (71 %) que chez les non-votants (32 %);
- les répondants ayant reçu leur CIE (70 %) que chez ceux qui ne l'ont pas reçue (47 %);
- les répondants qui se sentent informés à savoir où, quand et comment voter (70 %) que chez ceux qui ne se sentent pas informés (24 %).

Les principales raisons pour ne pas voter à l'élection sont liées à la vie courante ou à la santé

Parmi les répondants qui disent ne pas avoir voté à l'élection partielle ($n = 342$), 4 sur 10 (41 %) indiquent s'être abstenus pour des raisons liées à la vie courante ou à la santé. De plus, un tiers des répondants (29 %) affirment ne pas avoir voté pour des raisons de nature politique, et 5 %, pour des raisons liées au processus électoral. Parmi les autres raisons invoquées, on compte, entre autres, les oublis, les mauvaises conditions météorologiques, la tenue d'élection générale fédérale cette année (les électeurs savent qu'ils devront voter plus tard dans l'année, alors ils ne votent pas à l'élection partielle, par exemple) et une urgence familiale.

Diagramme 15 : Principales raisons pour ne pas voter – Motifs



Q3. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté? Niveau de référence : $n = 342$; répondants qui n'ont pas voté. [Ne sait pas/refus : 2 %].

Les raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas voté à l'élection partielle fédérale du 25 février 2019 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Diagramme 16 : Principales raisons pour ne pas voter – Ventilation

Raisons de ne pas voter	%
Raisons liées à la vie courante ou à la santé	41
Trop occupée	23
À l'extérieur de la ville	11
Maladie ou incapacité	7
Raisons de nature politique	29
Pas intéressé à la politique	10
N'aimait pas les candidats/les partis/la campagne	8
Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence	5
Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les	3

positions des partis	
Ne savait pas pour qui voter	3
Raisons liées au processus électoral	5
Problème de transport/bureau de vote trop éloigné du domicile	2
Problèmes liés à la CIE	2
Manque d'information sur le déroulement du vote (où voter, quand voter, par exemple)	1
N'était pas inscrit sur la liste électorale	0,3
Autre raison	24
Oubli de voter	9
Mauvaises conditions météorologiques	8
Autres raisons	7

[Ne sait pas/refus : 2 %].

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les résidents d'Outremont (16 %) sont plus susceptibles que les résidents de Burnaby-Sud (3 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils ne sont pas intéressés par la politique.
- Les hommes (17 %) sont plus susceptibles que les femmes (6 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils étaient à l'extérieur de la ville. Les femmes (13 %) sont plus susceptibles que les hommes (3 %) de dire qu'elles n'ont pas voté en raison de mauvaises conditions météorologiques.
- Les électeurs âgés de 55 ans et plus (17 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 25 à 34 ans (2 %) et de 35 à 54 ans (7 %) de dire qu'ils n'ont pas voté en raison d'une maladie ou d'une incapacité. Les électeurs âgés de 18 à 24 ans (43 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 25 à 34 ans (18 %), de 35 à 54 ans (18 %) et de 55 ans et plus (17 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils étaient trop occupés. Les électeurs âgés de 25 à 34 ans (17 %) et de 35 à 54 ans (11 %) sont plus susceptibles que les électeurs de 55 ans et plus (2 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils ne sont pas intéressés par la politique.
- Les diplômés universitaires (8 %) sont plus susceptibles que les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (2 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils avaient le sentiment que cela ne ferait pas de différence. Les électeurs qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire ou qui détiennent un diplôme d'études collégiales (16 %) sont plus susceptibles que les diplômés universitaires (5 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils ne sont pas intéressés par la politique.
- Les électeurs ayant une limitation fonctionnelle (24 %) sont plus susceptibles que les électeurs qui n'ont pas de limitation fonctionnelle (6 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils n'aimaient pas les candidats ou les partis politiques. Les électeurs qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique ou qui n'ont aucune limite du genre (12 %) sont plus susceptibles que ceux qui doivent souvent ou toujours composer avec une telle limite (3 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils étaient à l'extérieur de la ville.

- Les non-votants de l'élection générale fédérale de 2015 (24 %) sont plus susceptibles que les votants (7 %) de dire qu'ils ne sont pas intéressés par la politique.
- Les électeurs qui ne se sentent pas informés à savoir où, quand et comment voter (22 %) sont plus susceptibles que les électeurs qui se sentent informés (8 %) de dire qu'ils n'ont pas voté parce qu'ils ne sont pas intéressés par la politique.

Un peu plus d'un quart des répondants qui disent avoir été en dehors de la ville ($n = 35$)⁴ pendant l'élection étaient absents en raison du travail (28 %), tandis que l'autre moitié (64 %) des répondants étaient absents pour des motifs personnels. La plupart des répondants qui étaient à l'extérieur de la ville pendant l'élection (92 %) avaient planifié leur voyage.

Parmi les répondants qui étaient trop occupés pour voter ($n = 72$), un peu plus de la moitié (54 %) indiquent qu'ils avaient tout simplement d'autres priorités ce jour-là, un quart (25 %) disent avoir eu des imprévus qui les ont empêchés de voter et les autres (16 %) mentionnent qu'ils n'ont pas de temps dans leur horaire quotidien pour voter.

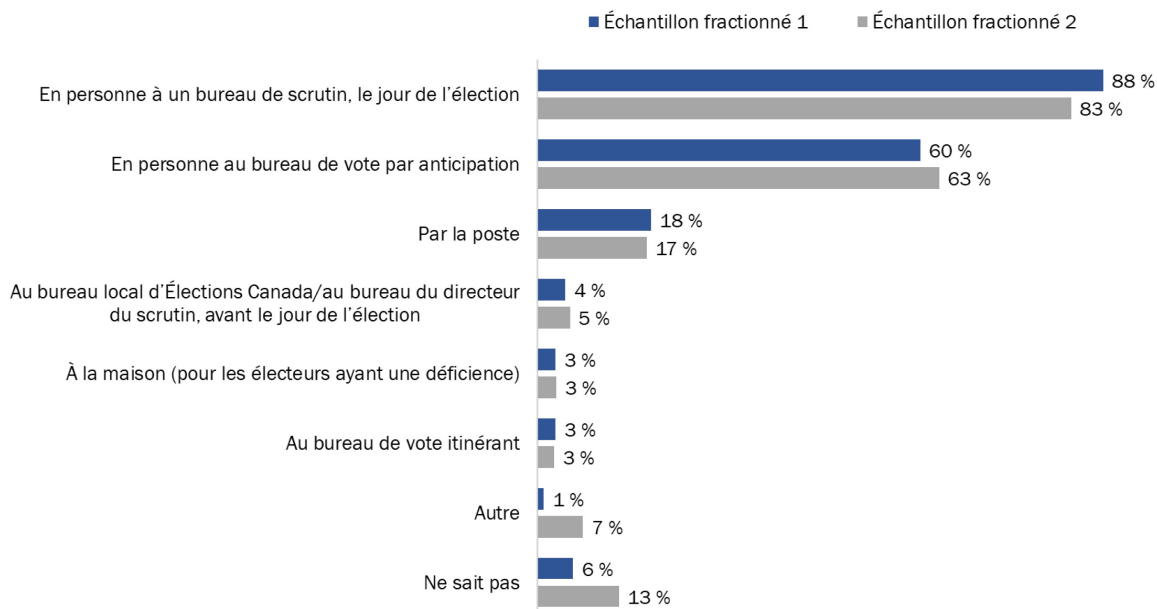
Les électeurs connaissent différentes méthodes de vote

On a utilisé une méthode d'échantillon fractionné pour les questions visant à évaluer la connaissance des électeurs concernant les méthodes de vote actuelles. On a demandé en question ouverte à un échantillon de répondants ($n = 615$; échantillon fractionné 1) d'indiquer les méthodes de vote actuelles s'offrant aux électeurs lors d'une élection fédérale. On a posé deux questions à l'autre échantillon ($n = 587$; échantillon fractionné 2). On lui a d'abord demandé quelles sont les façons de voter lors d'une élection fédérale, puis on lui a demandé s'il est possible de déposer un bulletin de vote par anticipation (les questions exactes sont indiquées dans le graphique ci-dessous).

Comme il est possible de le constater dans le diagramme ci-dessous, les deux formulations entraînent des résultats similaires. La seule différence notable est qu'une plus forte proportion de répondants de la seconde formulation indique ne pas savoir : 8 % pour la première formulation et 15 % pour la seconde.

⁴ Vu la petite taille de l'échantillon, il faut faire preuve de jugement dans l'interprétation des résultats.

Diagramme 17 : Connaissance des façons de voter



Q11a. À votre connaissance, quelles sont les méthodes de vote actuelles s'offrant aux électeurs lors d'une élection fédérale? (Plusieurs réponses acceptées.) Niveau de référence : $n = 615$. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Q11b/c. Si une personne veut voter à une élection fédérale, comment peut-elle le faire? Avez-vous autre chose à ajouter? Maintenant, imaginons qu'une personne veut voter, mais qu'elle n'est pas en mesure de le faire le jour de l'élection. Est-il possible de déposer un bulletin de vote à l'avance? SI UN RÉPONDANT DIT SIMPLEMENT « Oui », DEMANDER « D'accord. Comment est-ce possible de le faire? » (Plusieurs réponses acceptées.) Niveau de référence : $n = 587$. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :⁵

- La proportion de répondants sachant qu'il est possible de voter par anticipation est plus grande chez :
 - les électeurs âgés de 18 à 24 ans (92 %) que chez les électeurs de 55 ans et plus (82 %);
 - les diplômés universitaires (89 %) que chez les répondants qui détiennent au plus un diplôme d'études secondaires (80 %);
 - les étudiants (96 %) que chez les électeurs salariés (86 %) et les électeurs retraités (82 %).
- La proportion de répondants sachant qu'il est possible de voter dans un bureau de vote par anticipation est plus grande chez :
 - les résidents d'Outremont (69 %) que chez les résidents de York-Simcoe (55 %) et de Burnaby-Sud (60 %);
 - les électeurs âgés de 55 ans et plus (67 %), de 35 à 54 ans (67 %) et de 25 à 34 ans (62 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (37 %);
 - les diplômés universitaires (73 %) et les répondants qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou qui ont suivi des cours universitaires (58 %) que chez ceux qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (42 %);

⁵ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

- les votants de l'élection partielle (67 %) que chez les non-votants (54 %) et les votants de l'élection générale fédérale de 2015 (67 %) que chez les non-votants (46 %).
- La proportion de répondants sachant qu'il est possible de voter par la poste est plus grande chez :
 - les résidents d'Outremont (22 %) que chez les résidents de York–Simcoe (13 %);
 - les hommes (20 %) que chez les femmes (14 %);
 - les diplômés universitaires (22 %) que chez les électeurs qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire (16 %) et à ceux qui détiennent au plus un diplôme d'études secondaires (10 %).
- La proportion de répondants sachant qu'il est possible de voter dans un bureau d'Élections Canada, à la maison ou dans un bureau de vote itinérant est plus élevée chez les résidents d'Outremont. Plus précisément :
 - 7 % des résidents d'Outremont mentionnent que les électeurs peuvent voter dans un bureau d'Élections Canada comparativement à 3 % des résidents de York–Simcoe;
 - 6 % des résidents d'Outremont mentionnent que les électeurs peuvent voter à la maison comparativement à 1 % des résidents de York–Simcoe et à 1 % des résidents de Burnaby-Sud;
 - 4 % des résidents d'Outremont mentionnent que les électeurs peuvent voter dans un bureau de vote itinérant comparativement à 1 % des résidents de Burnaby-Sud.

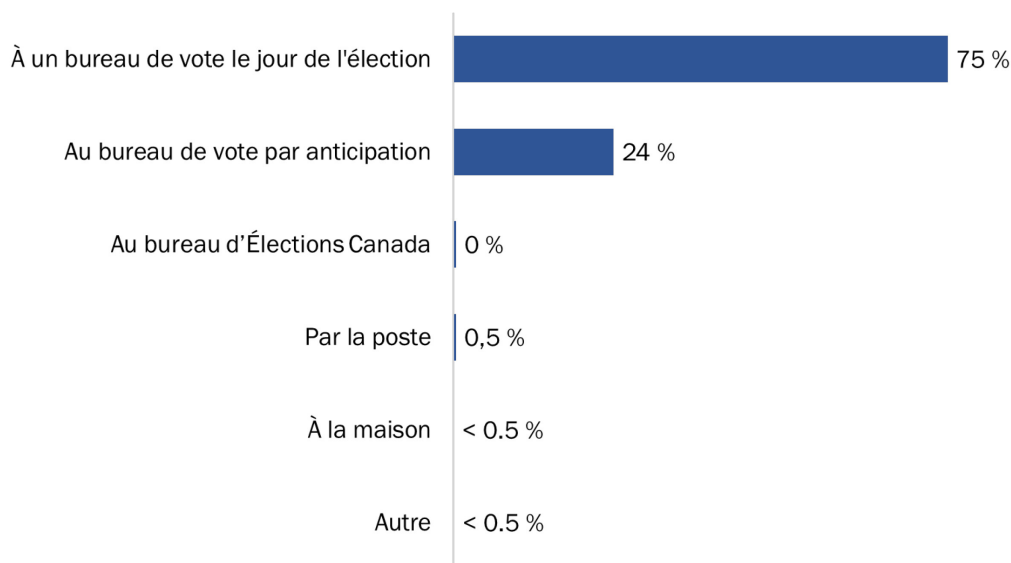
De plus :

- Les non-votants de l'élection partielle (12 %) sont plus susceptibles que les votants (7 %) de dire qu'ils ne connaissent pas les façons possibles de voter.
- Les répondants qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale, ou qui n'ont aucune limite du genre (3 %) sont plus susceptibles de savoir que les électeurs peuvent voter à la maison que les répondants qui doivent souvent ou toujours composer avec une telle limite (1 %).

Les trois quarts des électeurs ont voté au bureau de vote le jour de l'élection

Les trois quarts des répondants (75 %) qui ont voté à l'élection partielle disent s'être rendus à un bureau de vote le jour de l'élection, et un quart des répondants (24 %) disent s'être rendus dans un bureau de vote par anticipation. Peu d'électeurs indiquent avoir voté au bureau local d'Élections Canada, par la poste ou à la maison.

Diagramme 18 : Façons de voter



Q12 : Comment avez-vous voté? Était-ce... Niveau de référence : $n = 815$; tous les répondants qui ont voté.

Il n'y a aucune différence considérable entre les circonscriptions concernant la façon de voter.

La proportion de répondants qui ont voté le jour de l'élection est plus grande chez :

- les électeurs de 35 à 54 ans (80 %) que chez les électeurs de 55 ans et plus (70 %);
- les répondants qui ont suivi des cours aux niveaux postsecondaire ou collégial (78 %) que chez ceux qui détiennent un diplôme universitaire (70 %).

La proportion de répondants qui ont voté par anticipation est plus grande chez :

- les électeurs de 55 ans et plus (28 %) que chez les électeurs de 35 à 54 ans (19 %);
- les électeurs retraités (30 %) que chez les électeurs salariés (22 %);
- les diplômés universitaires (29 %) que chez ceux qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire ou collégial (21 %).

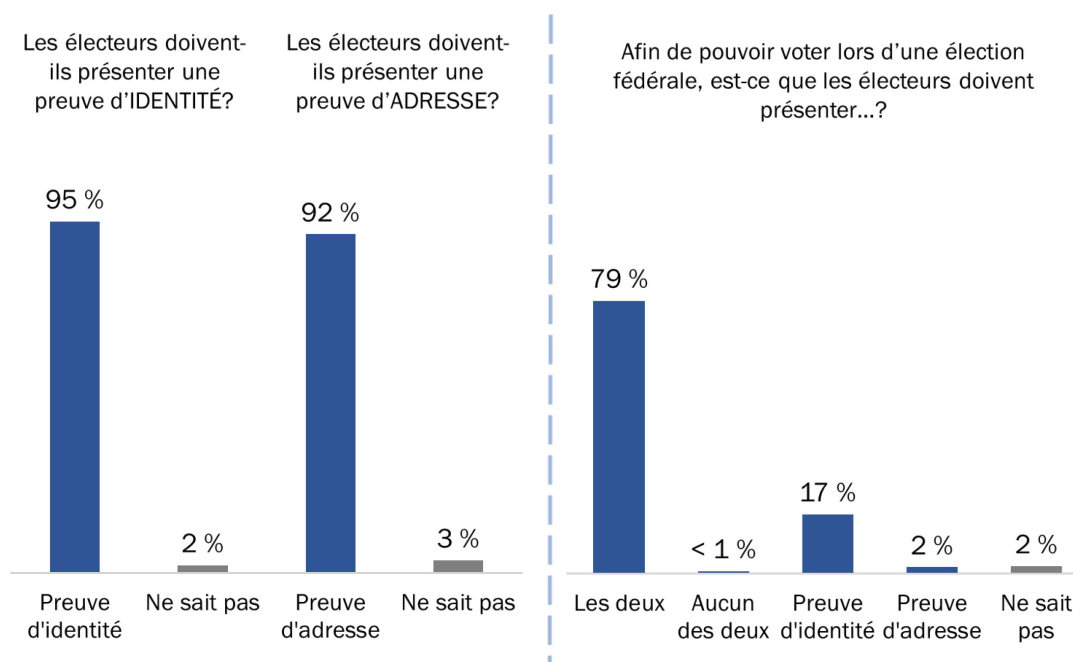
Identification des électeurs

Connaissance généralisée des exigences relatives à l'identification des électeurs

On a utilisé un échantillon fractionné pour évaluer la connaissance des exigences d'identification. Dans un sondage postélectoral traditionnel, on demande tout d'abord aux répondants s'ils ont besoin d'une preuve d'identité pour voter, et ensuite, s'ils ont besoin d'une preuve d'adresse. Dans les sondages postélectoraux précédents, cette façon de faire a révélé une forte connaissance des exigences, mais les tests préliminaires semblent indiquer que certains répondants ne saisissent pas la différence entre les deux notions (la preuve d'adresse et la preuve d'identité). On a donc rédigé une deuxième version dans laquelle on demande aux répondants si, à leur connaissance, les électeurs doivent présenter une preuve d'identité, une preuve d'adresse, les deux ou aucune. Les deux énoncés ont été comparés à l'aide de l'échantillon fractionné.

Comme cela a été le cas dans les sondages précédents, pour le premier énoncé, presque tous les répondants répondent que les électeurs doivent présenter une preuve d'identité (95 %) ou une preuve d'adresse (92 %) pour voter à une élection canadienne. Parmi les répondants à qui l'on a posé le deuxième énoncé, près de 8 sur 10 (79 %) répondent correctement, à savoir que la preuve d'identité et la preuve d'adresse sont toutes deux nécessaires pour voter à une élection fédérale canadienne. Un total de 17 % indique que seule la preuve d'identité est nécessaire, 2 %, que seule la preuve d'adresse est nécessaire, et moins de 1 %, qu'aucune des deux n'est nécessaire.

Diagramme 19 : Connaissance des exigences d'identification des électeurs



Q14B [À GAUCHE]. À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter à une élection fédérale canadienne? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n = 592.

Q15 [À GAUCHE]. À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'ADRESSE pour voter à une élection fédérale canadienne? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n = 592.

Q14A [À DROITE]. Afin de pouvoir voter lors d'une élection fédérale canadienne, est-ce que les électeurs doivent présenter...? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n = 610.

Ces résultats confirment ceux obtenus dans les sondages des trois élections partielles précédentes⁶. Ils confirment également que la nouvelle formulation entraîne des résultats plus représentatifs de la connaissance des répondants quant aux exigences d'identification.

La proportion d'électeurs mentionnant qu'il faut fournir une preuve d'identité et d'adresse au moment de voter est plus élevée chez :

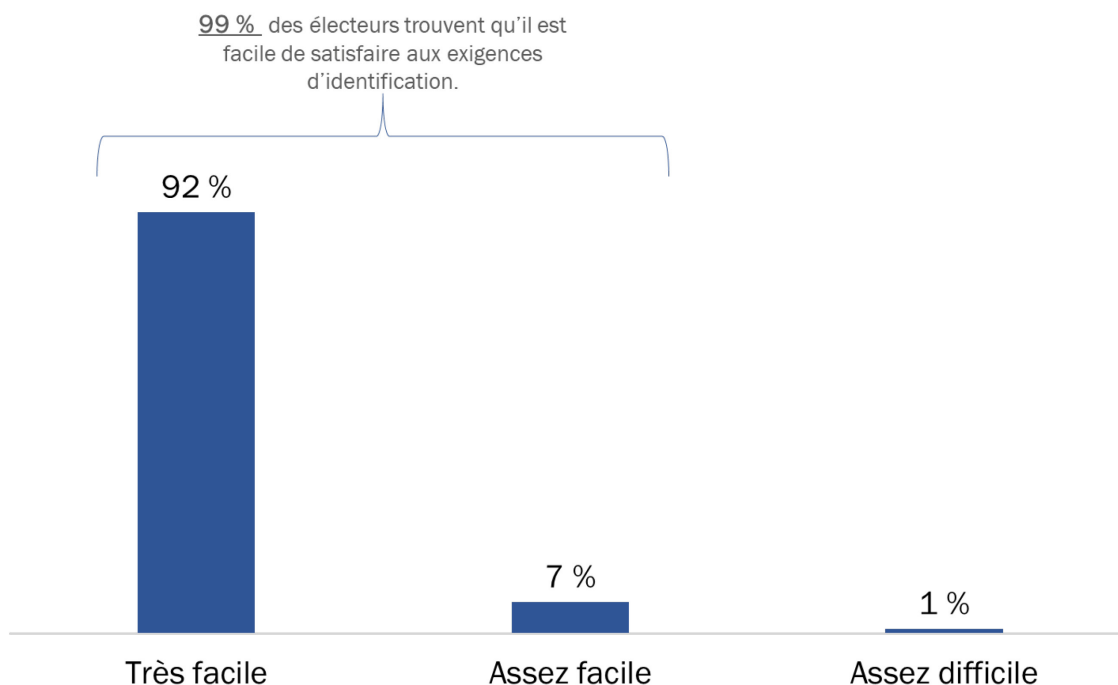
- les votants de l'élection générale fédérale de 2015 (85 %) que chez les non-votants (72 %);
- les votants de l'élection partielle (87 %) que chez les non-votants (78 %);
- les électeurs ayant reçu leur CIE (85 %) que chez ceux qui ne l'ont pas reçue (70 %);

Il n'y a aucune différence considérable entre les circonscriptions concernant la connaissance des exigences d'identification des électeurs.

Presque tous les électeurs trouvent qu'il est facile de satisfaire aux exigences d'identification

Presque tous les votants de l'élection partielle trouvent qu'il est facile de satisfaire aux exigences d'identification et une grande majorité (92 %) indique qu'il est *très* facile de répondre à ces exigences.

Diagramme 20 : Facilité à satisfaire aux exigences d'identification



Q16. Dans l'ensemble, à quel point était-ce facile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter? Diriez vous que cela a été...? Niveau de référence : n = 806; répondants qui se sont rendus dans un bureau de vote par anticipation, dans un bureau de vote le jour de l'élection ou dans un bureau local d'Élections Canada. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %].

⁶ Les sondages sur les élections partielles ont été effectués à la suite des élections partielles tenues le 23 octobre 2017, le 11 décembre 2017, le 18 juin 2018 et le 3 décembre 2018.

La proportion de répondants indiquant qu'il est *très* facile de satisfaire aux exigences d'identification est plus élevée chez :

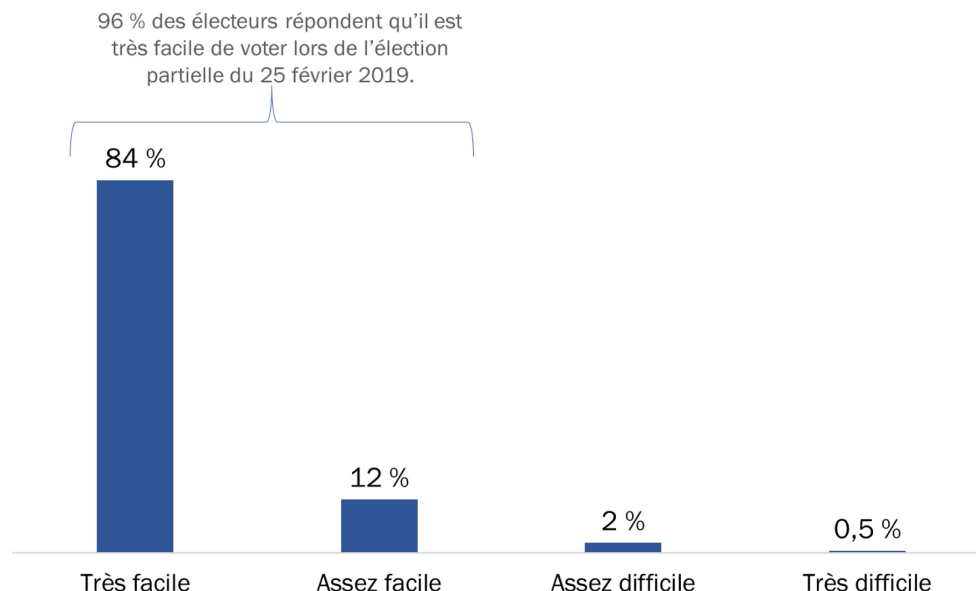
- les résidents de York–Simcoe (96 %) et de Burnaby-Sud (94 %) que chez les résidents d'Outremont (85 %);
- les diplômés universitaires (94 %) que chez les électeurs ayant un diplôme d'études collégiales ou ceux qui ont suivi des cours au niveau postsecondaire (89 %).

Expérience des électeurs

Presque tous les votants ont trouvé qu'il est facile de voter

Plus de 9 répondants sur 10 (96 %) qui ont voté à l'élection partielle mentionnent qu'il est au moins assez facile de voter, desquels 84 % mentionnent qu'il est *très* facile de voter.

Diagramme 21 : Facilité à voter



Q13. Dans quelle mesure a-t-il été facile de voter? Diriez-vous qu'il était...? Niveau de référence : $n = 815$; répondants qui ont voté et qui ont indiqué quel mode de scrutin ils ont utilisé. [Ne sait pas/refus : 1 %].

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de dire qu'il est *très* facile de voter :

- les résidents de York–Simcoe (91 %) et de Burnaby-Sud (86 %) comparativement aux résidents d'Outremont (76 %);
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (88 %) et de 35 à 54 ans (87 %) comparativement aux électeurs de 18 à 24 ans (70 %);
- les électeurs retraités (91 %) et salariés (86 %) comparativement aux étudiants (57 %);
- les électeurs qui ne doivent jamais limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale (86 %) comparativement à ceux qui doivent le faire (68 %).

Pratiquement tous les répondants estiment que le lieu de vote était convenable et qu'il y avait suffisamment d'affiches.

Comme c'était le cas pour les sondages sur les élections partielles précédentes, presque tous les répondants votants de l'élection partielle mentionnent que le bureau de vote, le bureau de vote par anticipation ou le bureau d'Élections Canada était situé à une distance convenable de leur domicile (96 %), que le lieu était convenable (97 %) et qu'il y avait suffisamment d'affiches pour les aider à trouver l'endroit où voter (95 %).

La proportion de répondants mentionnant que le bureau de vote était à une distance convenable de leur domicile est plus élevée chez les résidents de York–Simcoe (99 %) que chez les résidents d'Outremont (96 %) et de Burnaby-Sud (94 %).

La proportion de répondants qui ont eu de la difficulté à se rendre au bureau de vote est plus élevée chez :

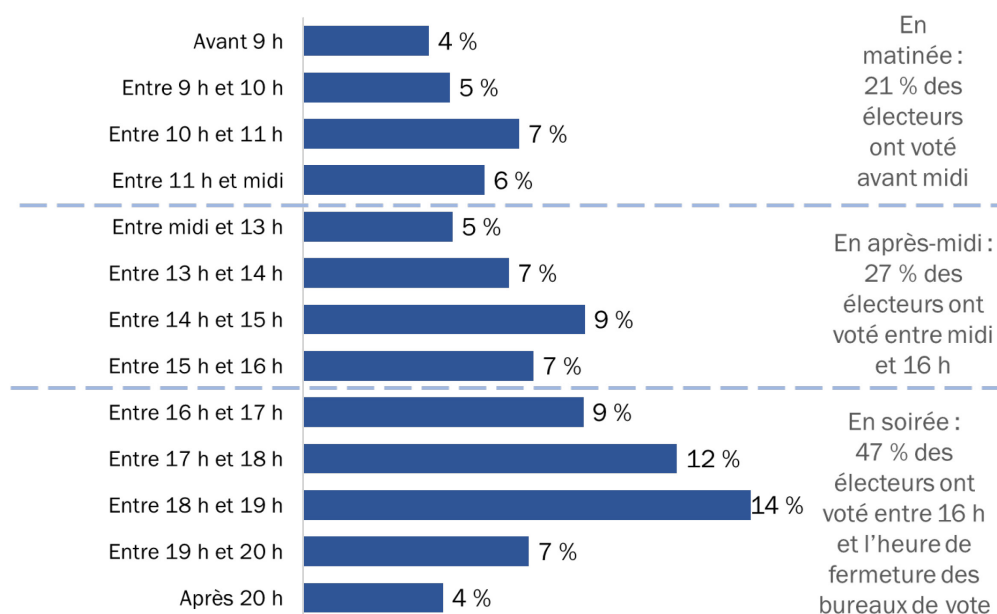
- les résidents d'Outremont (8 %) que chez les résidents de York–Simcoe (3 %);
- les femmes (8 %) que chez les hommes (3 %);
- les électeurs âgés de 25 à 34 ans (14 %) que chez les électeurs de 18 à 24 ans (1 %);
- les électeurs ayant une limitation fonctionnelle (15 %) que chez ceux qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale ou qui n'ont aucune limite du genre (5 %).

La plupart des électeurs votent en après-midi ou en soirée

Un total de 79 % des répondants ($n = 802$) mentionnent avoir voté entre midi et 20 h 30.

Parmi les électeurs qui ont voté le *jour de l'élection* ($n = 588$), un répondant sur cinq dit avoir voté en matinée (entre l'heure d'ouverture des bureaux de vote et midi), 27 %, dans l'après-midi (entre midi et 16 h), et près de la moitié (47 %), en soirée (entre 16 h et l'heure de fermeture des bureaux de vote).

Diagramme 22 : Heure du vote – Jour de l'élection



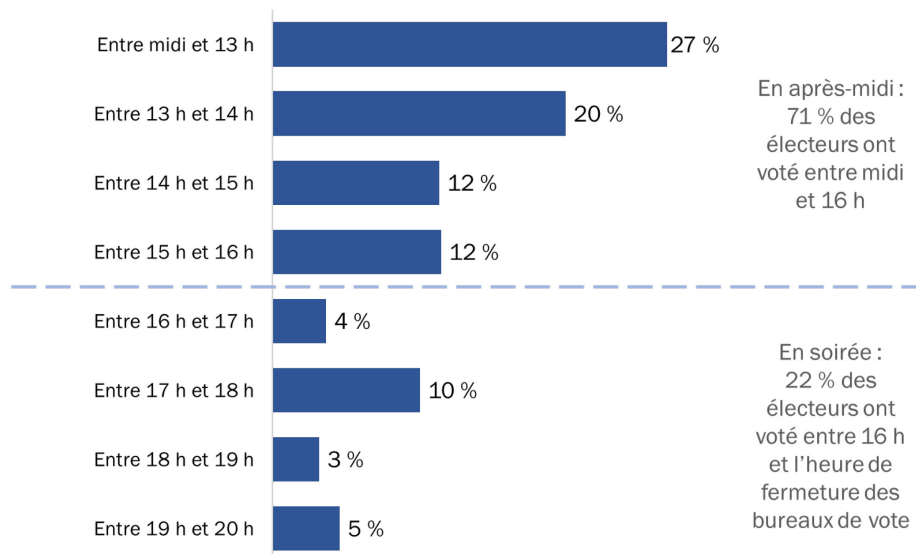
Q22. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé voter? Niveau de référence : $n = 588$; répondants qui ont voté le jour de l'élection. [Ne sait pas/refus : 4 %].

Remarques : Heures d'ouverture des bureaux de vote le jour de l'élection : de 8 h 30 à 20 h 30. Comme les chiffres ont été arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.

Il n'y a aucune différence considérable entre les circonscriptions concernant l'heure à laquelle les électeurs ont voté.

Sept répondants sur dix (71 %) qui ont voté par anticipation ($n = 214$) entre les 15 et 18 février 2019, disent avoir voté dans l'après-midi (entre midi et 16 h). La proportion d'électeurs la plus élevée (27 %) mentionne avoir voté entre midi et 13 h.

Diagramme 23 : Heure du vote – Vote par anticipation



Q22. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé voter? Niveau de référence : $n = 214$; répondants qui se sont rendus dans un bureau de vote par anticipation. [Ne sait pas/refus : 10 %].

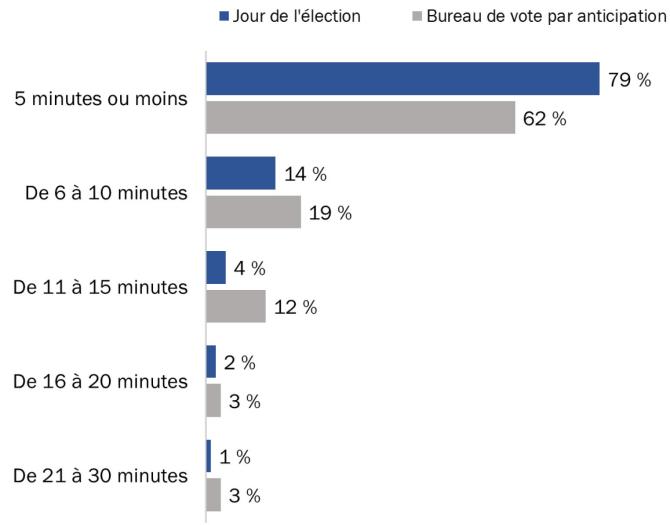
Remarque : Les bureaux de vote par anticipation étaient ouverts de midi à 20 h, du 15 au 18 février 2019.

Cinq minutes ou moins par vote pour la majorité des électeurs

Les trois quarts de tous les votants (75 %) de l'élection partielle disent avoir voté en cinq minutes ou moins, et la plupart des autres répondants indiquent qu'il leur a fallu entre six et quinze minutes.

Parmi les répondants qui ont voté dans un *bureau de vote par anticipation*, 62 % affirment qu'il leur a fallu moins de cinq minutes pour voter comparativement à 79 % pour ceux qui ont voté le jour de l'élection.

Diagramme 24 : Temps pour voter



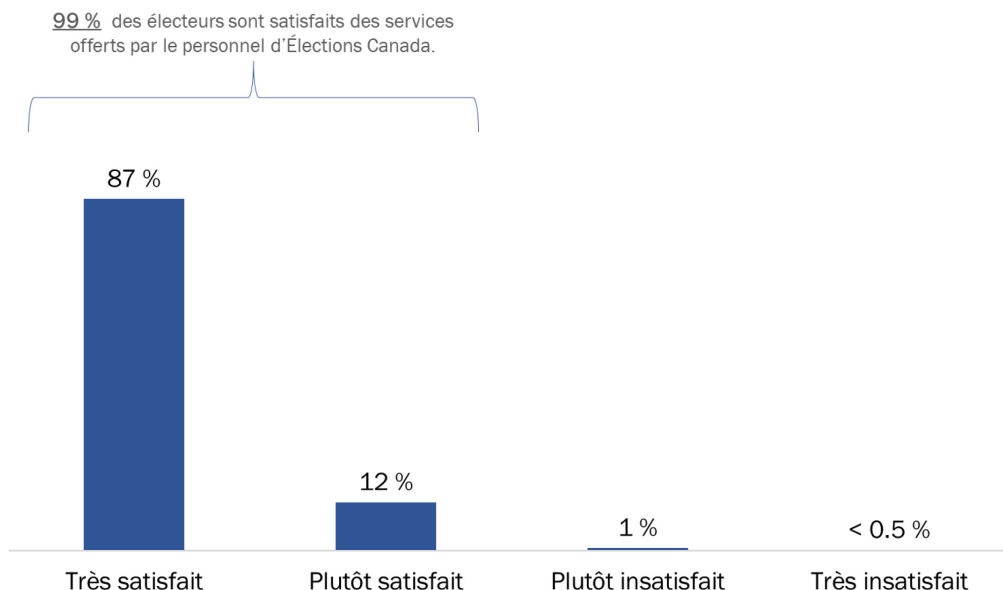
Q23. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter au bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada? Ce temps n'inclut pas le temps de déplacement. Niveau de référence : $n = 803$; répondants qui se sont rendus dans un bureau de vote le jour de l'élection.

Un total de 97 % des électeurs trouvent que le temps nécessaire pour voter est raisonnable. Cette proportion est plus élevée chez les résidents de York–Simcoe (99 %) que chez ceux d'Outremont (96 %).

Pratiquement tous les votants sont satisfaits des services reçus par le personnel d'Élections Canada

Presque tous les votants de l'élection partielle (99 %) sont satisfaits des services reçus par le personnel d'Élections Canada, et 87 % se disent *très* satisfaits.

Diagramme 25 : Satisfaction à l'égard des services du personnel d'Élections Canada



Q27. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...? Niveau de référence : $n = 806$; répondants qui se sont rendus dans un bureau de vote par anticipation, dans un bureau de vote le jour de l'élection ou dans un bureau local d'Élections Canada. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %].

La proportion de répondants étant *très satisfaits* des services offerts par le personnel d'Élections Canada est plus élevée chez :

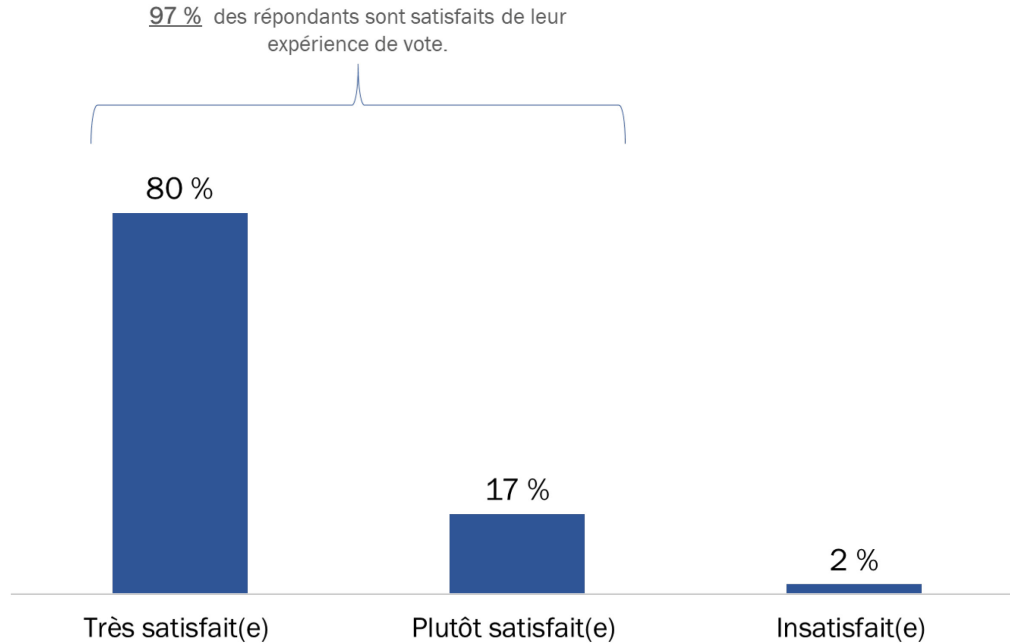
- les résidents de York–Simcoe (93 %) que chez ceux de Burnaby-Sud (86 %) et d'Outremont (85 %);
- les électeurs qui doivent parfois limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition physique, d'une douleur ou d'un problème de santé mentale ou qui n'ont aucune limite du genre (89 %) que chez ceux qui doivent souvent ou toujours composer avec une telle limite (78 %).

Presque tous les répondants sont satisfaits du service qu'ils ont reçu dans la langue officielle de leur choix.

Satisfaction grande et répandue de l'expérience des électeurs

Presque tous les votants de l'élection partielle (97 %) se disent satisfaits de leur expérience de vote en général, et 80 % se disent *très satisfaits*.

Diagramme 26 : Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote en général



Q35. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Diriez-vous que... Niveau de référence : $n = 815$; tous les répondants qui ont voté. [Ne sait pas/refus = 1 %].

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles d'être *très* satisfaits de leur expérience de vote :

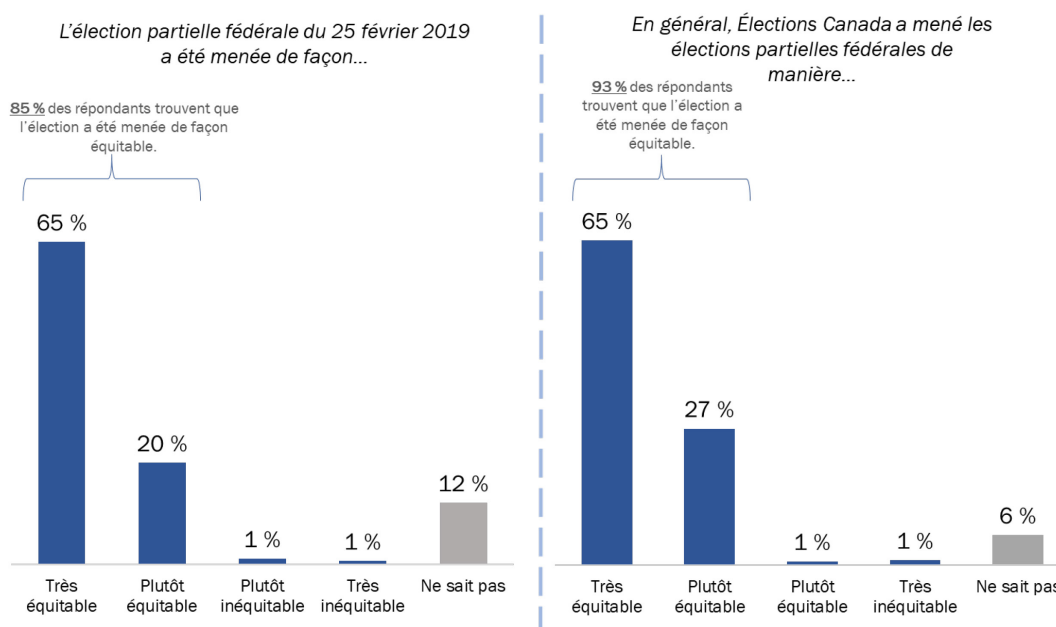
- les résidents de York–Simcoe (86 %) comparativement aux résidents d'Outremont (76 %);
- les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (88 %) comparativement à ceux qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou qui ont fait quelques cours de niveau postsecondaire (77 %).

Équité et confiance

La plupart des répondants jugent qu'Élections Canada a mené l'élection partielle de façon équitable

On a posé aux répondants deux versions d'une question sur l'équité dont Élections Canada a fait preuve dans la gestion des élections partielles fédérales. On a posé la question suivante à la moitié des répondants : « En pensant à l'élection partielle fédérale du 25 février 2019, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? » On a posé la question suivante à l'autre moitié « En pensant aux élections partielles fédérales *en général*, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...? »

Diagramme 27 : Perception quant à l'équité d'Élections Canada



Q36A [À GAUCHE]. En pensant à l'élection partielle fédérale du 25 février 2019, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? Niveau de référence : $n = 624$. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.
 Q36B [À DROITE]. En pensant aux élections partielles fédérales *en général*, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...? Niveau de référence : $n = 578$. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.
 Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.

Dans le cas de la formulation plus précise, qui mentionne cette élection partielle particulière, une majorité importante de répondants (85 %) sont d'avis qu'Élections Canada a mené l'élection partielle de façon équitable, desquels 65 % répondent *très* équitable, et une proportion plutôt élevée (12 %) répondent « Je ne sais pas ». Dans le cas de la formulation plus générale, une majorité plus grande (93 %) de répondants disent qu'Élections Canada mène les élections de façon équitable, desquels, 65 % répondent *très* équitable, et une proportion moins grande d'électeurs (6 %) répondent « Je ne sais pas ». Il s'agit du même résultat que pour le sondage sur l'élection partielle précédente.

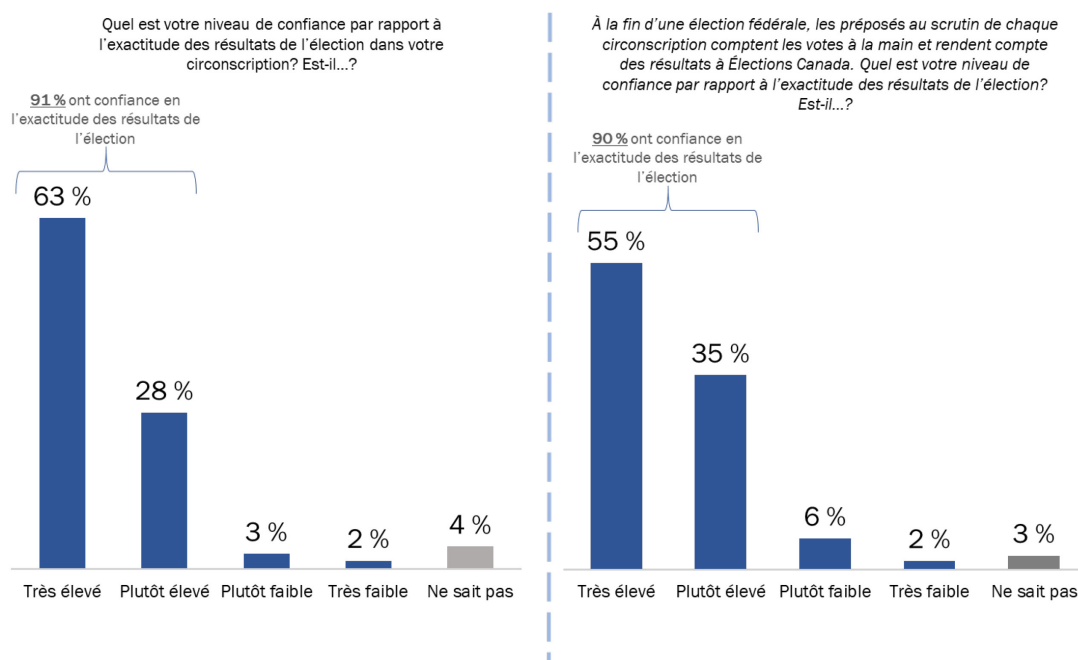
Quelle que soit la formulation, les résidents de Burnaby-Sud (91 % pour la formulation précise et 97 % pour la formulation générale) sont plus susceptibles d'indiquer qu'Élections Canada a mené l'élection de façon équitable dans leur circonscription que les résidents d'Outremont (82 % et 87 % respectivement).

La majorité des répondants ont confiance en l'exactitude des résultats de l'élection partielle

Un échantillon fractionné a également été utilisé pour sonder les répondants quant à la confiance qu'ils ont en l'exactitude des résultats de l'élection partielle. Comme lors des premières vagues de sondage, on a posé aux répondants la question suivante : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...? » Dans la présente vague de sondage, on a posé une question similaire à un sous-groupe de répondants ($n = 589$), soit « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...? », mais elle était précédée de l'introduction suivante : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. »

Comme il est indiqué dans le graphique ci-dessous, les deux formulations entraînent des résultats similaires en général. Toutefois, les électeurs qui répondent à la question sans introduction et dans laquelle on mentionne explicitement « dans votre circonscription » sont plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance très élevé (63 %) que ceux qui répondent à la question avec introduction et sans mention de la circonscription (55 %). Ce résultat correspond à celui de l'élection partielle précédente.

Diagramme 28 : Niveau de confiance en l'exactitude des résultats



Q37A [À GAUCHE]. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...? Niveau de référence : $n = 613$; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Q37B [À DROITE]. À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...? Niveau de référence : $n = 589$. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les sous-groupes suivants sont *moins* susceptibles d'avoir confiance en l'exactitude des résultats de l'élection⁷ :

- les résidents de York–Simcoe (86 %) comparativement aux résidents d'Outremont (93 %) et de Burnaby-Sud (93 %);
- les non-votants de l'élection générale fédérale (80 %) comparativement aux votants (92 %).

Les sous-groupes suivants sont *plus* susceptibles d'avoir un *très* haut niveau de confiance en l'exactitude des résultats de l'élection :

- les hommes (65 %) comparativement aux femmes (54 %);
- les électeurs âgés de 55 ans et plus (66 %) et de 35 à 54 ans (62 %) comparativement aux électeurs de 18 à 24 ans (42 %);
- les diplômés universitaires (68 %) comparativement à ceux qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou qui ont fait quelques cours au niveau postsecondaire (51 %) et ceux qui ont au plus un diplôme d'études secondaires (56 %);
- les électeurs retraités (70 %) comparativement aux électeurs salariés (57 %) et aux étudiants (50 %);
- les répondants au courant de l'élection partielle (61 %) comparativement à ceux qui ne sont pas au courant (32 %) et les répondants ayant voté à l'élection partielle (65 %) comparativement à ceux qui n'ont pas voté (52 %);
- les répondants qui se sentent informés à savoir où, quand et comment voter (63 %) comparativement à ceux qui ne se sentent pas informés (39 %).

⁷ Le rapport sur les sous-groupes est fondé sur une variable agrégée, une variable enregistrée qui combine les échantillons fractionnés.

Profil des répondants au sondage

Âge	Pondéré		Non pondéré	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
<i>18 à 24 ans</i>	193	16	78	7
<i>25 à 34 ans</i>	201	17	80	7
<i>35 à 54 ans</i>	327	28	324	28
<i>55 ans et plus</i>	453	39	678	58
<i>Refus* exclus de la colonne %</i>	28	2	42	4

Sexe	Pondéré		Non pondéré	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
<i>Homme</i>	593	50	493	41
<i>Femme</i>	597	50	697	58
<i>Non binaire/transgenre</i>	3	0,3	3	0,3
<i>Ne sait pas/refus* exclus de la colonne %</i>	10	0,7	9	0,7

Situation d'emploi	Pondéré		Non pondéré	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
<i>Salarié</i>	730	61	643	54
<i>Retraité</i>	248	21	387	32
<i>Étudiant</i>	114	9	53	4
<i>Sans emploi, cherchant un emploi</i>	54	5	37	3
<i>Personne au foyer</i>	21	2	22	2
<i>Incapable de travailler de façon permanente</i>	20	2	24	2
<i>Ne travaille pas pour le moment</i>	22	2	16	1
<i>Retraité et salarié</i>	10	1	16	1
<i>Autre</i>	38	3	39	3

Études	Pondéré		Non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Études primaires terminées</i>	8	0,7	11	0,9
<i>Études secondaires non terminées</i>	23	2	28	2
<i>Études secondaires terminées</i>	209	18	185	6
<i>Études collégiales non terminées</i>	77	6	70	6
<i>Études collégiales terminées</i>	262	22	249	21
<i>Études universitaires non terminées</i>	81	7	68	6
<i>Études universitaires terminées</i>	299	25	312	26
<i>Études supérieures ou postdoctorales terminées</i>	227	19	257	22
<i>Autre</i>	1	0,1	1	0,1
<i>Ne sait pas</i>	3	0,2	5	0,4
<i>Refus* exclus de la colonne %</i>	13	1	16	1

Revenu du ménage	Pondéré		Non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Moins de 30 000 \$</i>	113	10	132	13
<i>De 30 000 \$ à moins de 60 000 \$</i>	230	21	252	24
<i>De 60 000 \$ à moins de 90 000 \$</i>	215	20	201	19
<i>De 90 000 \$ à moins de 110 000 \$</i>	128	12	129	12
<i>110 000 \$ et plus</i>	272	25	258	25
<i>Ne sait pas</i>	119	11	70	7
<i>Refus* exclus de la colonne %</i>	125	10	160	13

Appendice

Annexe 1 : Méthodologie détaillée

Échantillonnage

L'échantillonnage probabiliste s'est fait en utilisant la composition aléatoire. Afin de s'assurer que l'échantillon est représentatif et que les résultats reflètent la répartition des électeurs selon l'âge et le sexe, la base de sondage a été établie à partir des données du recensement de Statistique Canada. Les répondants ont été sélectionnés de façon aléatoire en utilisant des échantillons de numéros de téléphone cellulaire et de téléphone fixe dans le but de joindre davantage de jeunes électeurs et de veiller à ce qu'on trouve des ménages n'ayant pas de ligne fixe dans l'échantillon. L'échantillon de numéros de téléphone fixe a été fourni par ASDE, et celui de numéros de téléphone cellulaire par Advanis, un sous-traitant de Phoenix SPI responsable de la collecte de données du présent sondage.

Le même processus de sélection aléatoire a été utilisé pour l'échantillon de numéros de téléphone fixe et de téléphone cellulaire. Pour ce qui est du répondant choisi dans le ménage, les intervieweurs demandaient à parler à une personne d'au moins 18 ans dont l'anniversaire de naissance est le dernier à avoir été célébré. Si ce n'était pas la première personne à répondre, mais quelqu'un d'autre du même ménage, les intervieweurs demandaient à parler à une personne qui a qualité d'électeur. Aucune procédure de sélection n'a été utilisée pour l'échantillon de numéros de téléphone cellulaire.

Une fois que l'intervieweur parlait à un adulte, il vérifiait si ce dernier pouvait voter. Pour pouvoir répondre au sondage, les répondants devaient être citoyens canadiens, avoir au moins 18 ans le jour de l'élection et avoir une adresse de résidence habituelle dans la circonscription du premier jour de la période de révision jusqu'au jour de l'élection.

Test préliminaire

Dans le but de tester le questionnaire au préalable, on a d'abord demandé aux personnes sondées de répondre au questionnaire, puis à quelques questions de suivi. Ces questions ont donné aux répondants l'occasion de formuler des commentaires sur le questionnaire. Les questions sont les suivantes :

- Quelle est votre impression générale sur le sondage? Les questions étaient-elles claires et faciles à comprendre? Si la réponse est non, pourquoi?
- Le sondage vous a-t-il semblé bien structuré? Si la réponse est non, pourquoi?
- Y a-t-il des questions qui portaient à confusion? Si la réponse est oui, lesquelles et pourquoi?
- Y a-t-il des questions qui pourraient être formulées plus clairement? Si la réponse est oui, lesquelles et pourquoi? Avez-vous des suggestions pour améliorer la façon dont les questions sont posées?
- Avez-vous d'autres commentaires concernant le sondage?

Au total, 23 entrevues préliminaires ont été réalisées par téléphone le 26 février 2019. Les répondants pouvaient répondre dans la langue officielle de leur choix. Dix entrevues ont été

réalisées en français et les autres, en anglais. Elles ont été enregistrées numériquement et analysées par l'équipe de Phoenix SPI et des représentants d'Élections Canada.

Dans l'ensemble, le questionnaire a donné de bons résultats, comme prévu, puisqu'il était fondé sur le questionnaire des élections partielles précédentes. Une seule question posait un problème : la nouvelle question concernant la connaissance des électeurs quant aux façons possibles de voter. La plus grande difficulté était de recueillir la réponse des électeurs sans leur donner trop d'information et d'ainsi compromettre les résultats. Après un examen attentif des résultats du test préliminaire, on a reformulé la question et amélioré les notes explicatives des intervieweurs pour leur permettre de saisir correctement les réponses. Plus précisément, une approche d'échantillon fractionné a été utilisée pour évaluer deux différentes formulations :

- On a posé la question suivante à un sous-groupe de répondants : Q11A Méthodes pour voter : À votre connaissance, quelles sont les méthodes de vote actuelles s'offrant aux électeurs lors d'une élection fédérale? NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). POSER LA QUESTION AVEC PRUDENCE POUR ÉVITER DE SUGGÉRER DES RÉPONSES QUI PERMETTRAIENT AU RÉPONDANT DE CONNAÎTRE LA LISTE. APRÈS CHAQUE RÉPONSE, DEMANDER : « Avez-vous autre chose à ajouter? »
- On a posé les deux questions suivantes à l'autre sous-groupe de répondants :
 - Q11B Méthodes pour voter 1 : Si une personne veut voter à une élection fédérale, comment peut-elle le faire? Avez-vous autre chose à ajouter? NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). SI QUELQU'UN RÉPOND « Il faut se rendre en personne » OU « Au bureau de vote », SAISIR 01 ET POSER LA Q11C.
 - Q11C Méthodes pour voter 2 : Maintenant, imaginons qu'une personne veut voter, mais qu'elle n'est pas en mesure de le faire le jour de l'élection. Est-il possible de déposer un bulletin de vote à l'avance? SI QUELQU'UN RÉPOND SIMPLEMENT « Oui », DEMANDER « D'accord. Comment est-ce possible de le faire? »

Collecte de données

Le sondage a été effectué à l'aide d'un système d'interview téléphonique assistée par ordinateur. Afin de réduire au minimum le biais de non-participation, les répondants qui ont refusé de répondre au sondage au téléphone ont été invités à le faire en ligne. Après que l'intervieweur a vérifié si les répondants avaient qualité d'électeur, douze personnes ont accepté de répondre au questionnaire en ligne. Toutefois, personne ne l'a fait. Au total, 1 202 électeurs ont été sondés au téléphone. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 2,8 \%$, 19 fois sur 20, et la marge d'erreur pour les résultats de chaque circonscription électorale est de $\pm 4,9 \%$, 19 fois sur 20.

On a suivi les instructions ci-dessous :

- Les sondages au téléphone et en ligne étaient programmés en français et en anglais.
- Les entrevues ont duré en moyenne 13 minutes.
- On a informé tous les répondants que leur participation au sondage est volontaire et que les renseignements recueillis sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. On leur a également mentionné que *la base de données*

anonyme contenant toutes les réponses pourrait être consultée par des chercheurs qui collaborent avec Élections Canada.

- Les appels ont été faits à différents moments de la journée et de la semaine afin d'accroître au maximum la possibilité d'établir un contact.
- Jusqu'à huit rappels ont été faits pour tenter de joindre les répondants potentiels avant de supprimer les fiches d'échantillon.
- Dans l'introduction, les intervieweurs ont mentionné que le sondage était mandaté par Élections Canada.
- Les données ont été recueillies entre le 26 février et le 12 mars 2019.

Les données ont été recueillies conformément aux normes établies par les associations de l'industrie et aux lois fédérales applicables, notamment la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Taux de réponse

La répartition finale des appels pour ce sondage et les taux de réponse calculés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Ligne fixe	Cellulaire	Total
Nombre total de tentatives d'appels	36 889	13 743	50 636
Hors du champ d'observation – Non valides	9 226	154	9 380
Non résolus (NR)	12 920	10 034	22 954
Pas de réponse, répondeur	12 920	10 034	22 954
Répondants potentiels – Non-participants (RP)	11 019	2 567	13 586
Barrière de langue/maladie/incapacité	506	88	594
Rappel (la personne n'est pas disponible)	38	9	47
Refus (ménage)	9 085	1 880	10 965
Refus (répondant)	1 390	590	1 980
Répondants potentiels – Participants (P)	3 724	988	4 712
Entrevue réalisée	1 165	37	1 202
Terminée — Quota atteint	232	0	232
Non admissible – Ne satisfait pas aux exigences	2 141	377	2 518
Non admissible — Citoyenneté	8	25	33
Non admissible – Âge	0	4	4
Non admissible – N'habite pas la circonscription	178	545	723
Taux de réponse	13,5 %	7,3 %	11,4 %

La formule pour calculer le taux de réponse est la suivante : $[P=P/(NR+RP+P)]$. Le taux de réponse correspond au nombre de participants [P], divisé par le nombre de cas non résolus [NR] plus le nombre de répondants potentiels non participants [RP] – ménages et répondants combinés – plus le nombre de participants [P].

Pondération du sondage et biais de non-participation

Les estimations de la population sont établies à partir de données pondérées afin de refléter la répartition de l'âge et du sexe des électeurs dans les circonscriptions fédérales. Plus précisément, les données du recensement sur la population quant au nombre d'hommes et de femmes qui habitent chaque circonscription fédérale et qui sont âgés de 18 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus (au moment de la recherche) ont été compilées pour former le cadre de pondération. Les résultats du sondage ont ensuite été comparés aux proportions pour le même groupe d'âge et le même sexe afin de générer les pondérations. On a attribué une pondération neutre à tout répondant qui refusait de donner son âge, afin de ne pas fausser les proportions. Les pondérations ont été établies à partir des données du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Les proportions pondérées et non pondérées pour les variables utilisées dans le calcul des pondérations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Non pondéré <i>n</i> = 1 202	Pondéré <i>n</i> = 1 202
Niveau de référence		
Sexe		
Homme	41	50
Femme	53	50
Non binaire/transgenre	0,3	0,3
Âge		
18 à 24 ans	7	16
25 à 34 ans	7	17
35 à 44 ans	12	17
45 à 64 ans	42	30
65 ans et plus	33	21

On constate souvent dans les sondages téléphoniques canadiens que les jeunes sont sous représentés, et que les gens plus âgés, surreprésentés. Dans les sondages sur les élections partielles fédérales précédentes, l'échantillon final comprenait très peu de répondants âgés de 18 à 34 ans. Pour contrer ce problème, on a ajusté la composition du cadre de l'échantillon pour augmenter la proportion de téléphones cellulaires puisque des recherches montrent qu'il est plus facile de joindre les jeunes Canadiens sur leur téléphone cellulaire que sur une ligne fixe. Cette stratégie a porté ses fruits pour les sondages menés à la suite de l'élection partielle du 18 juin 2018 dans Chicoutimi–Le Fjord et de celle du 3 décembre 2018 dans Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes.

Ce n'était toutefois pas le cas pour les circonscriptions de York–Simcoe, de Burnaby-Sud et d'Outremont, en raison de leur plus grande superficie. L'échantillon de téléphone cellulaire ne pouvait pas être suffisamment ciblé pour joindre les électeurs de ces circonscriptions. Par conséquent, les jeunes électeurs (moins de 45 ans) étaient sous-représentés dans l'échantillon définitif du sondage, alors que les électeurs plus âgés (45 ans et plus) étaient surreprésentés. Les pondérations du sondage permettent toutefois de réduire les biais, s'il y en a, qui découlent de l'absence de réponses au sondage, mais elles ne les éliminent pas forcément. Si les électeurs de moins de 45 ans qui ont répondu au sondage ont un point de vue différent à l'égard des questions soulevées dans le cadre de l'étude de celui des moins de 45 ans qui n'ont

pas répondu au sondage, l'importance du biais inhérent à l'âge, s'il y en a un, pourrait avoir été accentuée. Cependant, on ne sait pas véritablement s'il existe une telle différence.

Annexe 2 : Questionnaire du sondage

PINTRO

INTRODUCTION TÉLÉPHONIQUE

Bonjour/bonsoir. Mon nom est... et je vous appelle de [...], une entreprise de recherche sur l'opinion publique. Nous menons une étude au nom d'Élections Canada. Je vous assure que nous ne cherchons pas à vendre quelque chose ou à vous solliciter.

[SI ON POSE LA QUESTION] : L'entrevue dure une douzaine de minutes.

[EN CAS DE QUESTION SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDAGE] : Si vous souhaitez vous assurer que ce sondage est dirigé par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi.

Vous pouvez également communiquer avec Alethea Woods, de Phoenix Strategic Perspectives, au 613-260-1700, poste 223.

[SI ON VOUS INTERROGE AU SUJET DE LA LISTE NATIONALE DE NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION EXCLUS] : Les appels faits à des fins de recherche ou de sondages ne sont pas considérés comme de la vente à distance, et les organismes qui font ce type d'appels ne sont pas assujettis à la liste nationale de numéros de télécommunication exclus. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, vous pouvez composer le numéro sans frais 1-866-580-3625.

[SI ON VOUS POSE UNE QUESTION À PROPOS D'ÉLECTIONS CANADA] : Le numéro de téléphone sans frais d'Élections Canada est le 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

A. PROTOCOLE LIGNE FIXE

J'aimerais parler à une personne dans votre foyer qui est citoyenne canadienne, qui est âgée d'au moins 18 ans et qui est la dernière à avoir fêté son anniversaire de naissance. Est-ce que ce serait vous?

SI LA PERSONNE SÉLECTIONNÉE N'EST PAS DISPONIBLE, ORGANISER UN RAPPEL.

SI LA PERSONNE SÉLECTIONNÉE N'EST PAS DISPONIBLE DURANT LA PÉRIODE D'ENTREVUE, DEMANDER À PARLER À LA PROCHAINE PERSONNE DONT LA DATE D'ANNIVERSAIRE EST LA PLUS RÉCENTE ET ALLER À SCR1.

EN CAS DE DOUTE, CONFIRMER SI LE RÉPONDANT SOUHAITE ÊTRE INTERVIEWÉ EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS.

PRIV

Veillez noter que cet appel pourrait être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tous les renseignements recueillis seront traités en toute confidentialité. Les réponses sont utilisées à des fins de recherche et d'analyse statistique seulement. La base de données anonymes contenant toutes les réponses pourrait être consultée par des chercheurs qui collaborent avec Élections Canada.

SCR1

Confirmez-vous que vous êtes une citoyenne canadienne ou un citoyen canadien?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens. Y a-t-il quelqu'un dans votre foyer qui est citoyen canadien? SI OUI : DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE.

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THNK2

SCR2

Confirmez-vous que vous étiez âgé d'au moins 18 ans le 25 février 2019?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 25 février 2019. Y a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui était âgé d'au moins 18 ans le 25 février 2019? SI OUI : DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE.

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THNK2

SCR3 ÂGE

Quelle est votre année de naissance?

- 01 _____
- 00 Ne sait pas/refus

SCR3B vérification admissibilité 2015

SI SCR3 EST 1997

Quels sont le jour et le mois de votre naissance?

SI ON DEMANDE POURQUOI : C'est simplement pour vérifier si vous pouviez voter à une élection fédérale avant l'élection partielle du 25 février 2019.

SAISIR LES DEUX RÉPONSES

- SCR3 = Mois : _____
- SCR3A = Jour : _____
- 00 Ne sait pas/refus

SCR4 résidence

Entre le 14 janvier et le 25 février 2019, habitez-vous dans la circonscription fédérale de {INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION}?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans l'une de ces circonscriptions et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 25 février 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision (du 14 janvier au 25 février 2019), et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 25 février 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN : REVOIR AVEC LUI LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUER. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN (2) : UTILISER L'OUTIL EN LIGNE SERVICE D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL (<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THINK2

B. PROTOCOLE CELLULAIRE

J'aimerais parler à quelqu'un qui est citoyenne canadienne ou citoyen canadien et qui a au moins 18 ans. Est-ce que c'est votre cas?

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, ORGANISER UN RAPPEL.

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE DURANT LA PÉRIODE D'ENTREVUE, REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

EN CAS DE DOUTE, CONFIRMER SI LE RÉPONDANT SOUHAITE ÊTRE INTERVIEWÉ EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS.

PRIV

Merci. Veuillez noter que cet appel pourrait être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tous les renseignements recueillis seront traités en toute confidentialité. Les réponses sont utilisées à des fins statistiques seulement.

SCR1

Confirmez-vous que vous êtes une citoyenne canadienne ou un citoyen canadien?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THINK2

SCR2

Confirmez-vous que vous étiez âgé d'au moins 18 ans le 25 février 2019?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 25 février 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À THINK2

SCR3 ÂGE

Quelle est votre année de naissance?

- 01 _____
- 00 Ne sait pas/refus

SCR3B vérification admissibilité 2015

SI SCR3 EST 1997

Quels sont le jour et le mois de votre naissance?

SI ON DEMANDE POURQUOI : C'est simplement pour vérifier si vous pouviez voter à une élection fédérale avant l'élection partielle du 25 février 2019.

SAISIR LES DEUX RÉPONSES

SCR3 = Mois : _____

SCR3A = Jour : _____

00 Ne sait pas/refus

SCR4 résidence

Entre le 14 janvier et le 25 février 2019, habitez-vous dans la circonscription fédérale de {INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION}?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans l'une de ces circonscriptions et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 25 février 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision (du 14 janvier au 25 février 2019), et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 25 février 2019. REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN : REVOIR AVEC LUI LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUER. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI LE RÉPONDANT EST INCERTAIN (2) : UTILISER L'OUTIL EN LIGNE SERVICE D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL (<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

01 Oui

02 Non ALLER À THINK2

Q1 conscience de la tenue élection

Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 25 février 2019 dans votre circonscription?

NE PAS LIRE

SI NON : Confirmer une fois de plus que le répondant vivait dans la circonscription fédérale de... (non seulement la ville), en utilisant la description des limites géographiques incluses (« carte »).

01 Oui

02 Non PASSER À LA Q8

98 Ne sait pas PASSER À LA Q8

99 Refus PASSER À LA Q8

Q2 a voté ou non

Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter pour toutes sortes de raisons. Cela vaut particulièrement pour des élections partielles, où la participation électorale est souvent inférieure à celle d'une élection générale. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux?

01 Je n'ai pas voté à l'élection

- 02 J'ai pensé aller voter cette fois-ci, mais je n'ai pas voté
- 03 J'ai l'habitude de voter, mais je n'ai pas voté cette fois-ci
- 04 Je suis certain que j'ai voté à l'élection
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q3 raison de l'abstention

SI Q2 EST 01, 02 ou 03

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

Raisons liées à la vie courante ou à la santé

- 01 Trop occupé
- 02 À l'extérieur de la ville
- 03 Maladie ou incapacité

Raisons de nature politique

- 04 Pas intéressé à la politique
- 05 Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis
- 06 N'aimait pas les candidats/les partis/la campagne
- 07 Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence
- 08 Ne savait pas pour qui voter

Raisons liées au processus électoral

- 09 N'a pas pu prouver son identité ou son adresse
- 10 N'était pas inscrit sur la liste électorale
- 11 Problème de transport/bureau de vote trop éloigné du domicile
- 12 Manque d'information sur le déroulement du vote (où voter, quand voter, par exemple)
- 13 Files d'attente trop longues
- 14 Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur

Toute autre raison

- 15 Oubli de voter
- 16 Croyances religieuses ou autres croyances
- 17 Autre raison (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q3A pièce d'identité manquante

SI Q3 EST 09 (non-respect des exigences en matière d'identité)

Quelles pièces d'identité ou documents vous manquait-il?

LIRE SI NÉCESSAIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Un document avec votre photo
- 02 Un document avec votre nom
- 03 Un document avec votre adresse
- 04 N'avait aucune pièce d'identité
- 77 Autre (préciser)
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas

99 Refus

Q3B à l'extérieur de la ville

SI Q3 EST 02 (à l'extérieur de la ville)

Étiez-vous à l'extérieur de la ville pour le travail ou pour des raisons personnelles?

- 01 Travail
- 02 Raisons personnelles
- 03 Autre (préciser)
- NE PAS LIRE
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées d'élection.

Q3C imprévu

SI Q3 EST 02 (à l'extérieur de la ville)

Diriez-vous que ce déplacement était prévu ou plutôt imprévu?

- 01 Prévu
- 02 Imprévu
- NE PAS LIRE
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE CE QU'ON VEUT DIRE PAR IMPRÉVU

Ça veut dire que le déplacement n'était pas prévu – par exemple, vous avez su que vous partiez moins d'une semaine avant la date de votre départ.

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées d'élection.

Q3D trop occupé — question à choix forcé

SI Q3 EST 01

J'ai noté que vous étiez trop occupé pour aller voter. Si vous aviez à choisir, laquelle des réponses suivantes décrit le mieux votre situation? Est-ce que ce serait...

LIRE LES ÉLÉMENTS DANS LE DÉSORDRE

- 01 Je n'ai pas le temps dans mon horaire au quotidien pour aller voter
- 02 Un imprévu est survenu et j'ai dû changer mes plans
- 03 J'avais d'autres priorités ce jour-là
- 04 Autre [réponse libre]
- NE PAS LIRE
- 99 Refus

PQ4

J'aimerais commencer par quelques questions sur l'information que vous pouvez avoir reçue avant l'élection partielle.

Q4 CIE

Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous a indiqué où et quand voter?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q5 nom sur la CIE

SI Q4 EST 01

Est-ce que votre nom était écrit correctement sur la carte que vous avez reçue?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q6 adresse sur la CIE

SI Q4 EST 01

Est-ce que votre adresse sur la carte était exacte?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q7 vérification de l'inscription

SI Q4 EST 02 OU 98 ou 99

Qu'avez-vous fait pour savoir si vous étiez inscrit pour voter à cette élection partielle?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À TROIS RÉPONSES.

INTERVIEWEURS : SI LE RÉPONDANT INDIQUE AVOIR VÉRIFIÉ EN LIGNE OU SUR LE SITE WEB (INSCRIRE 04). TENTER DE SAVOIR S'IL A UTILISÉ LE SERVICE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLECTEURS (INSCRIRE 06).

- 01 Je n'ai rien fait
- 02 Je l'ai appris au bureau de vote/au bureau local d'Élections Canada
- 03 J'ai téléphoné au numéro 1-800 d'Élections Canada
- 04 J'ai consulté le site Web d'Élections Canada
- 05 J'ai informé l'agent réviseur qui était chez moi
- 06 J'ai utilisé le Service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada
- 07 Je l'ai appris d'un agent réviseur qui est venu chez moi
- 08 Je l'ai appris lorsque j'ai reçu ma carte d'information de l'électeur
- 77 Autre, (préciser) : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

PQ8

Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur le processus de vote à l'élection partielle...

Q8 nécessité d'être inscrit

À votre connaissance, est-ce que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne?

SI ON VOUS DEMANDE : Cela signifie que son nom figure sur la liste électorale.

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q9A inscription jour du scrutin

SI Q8 EST 01

Effectivement, les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q9B inscription jour du scrutin

SI Q8 EST 02 (Non), 98 (Ne sait pas) OU 99 (Refus)

En fait, les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de vote et voter tout de suite après?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q10

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

Q10A inscription en ligne a

À votre connaissance, les électeurs pouvaient-ils utiliser un service d'inscription en ligne sur le site Web d'Élections Canada pour vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements pendant la dernière élection partielle?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q10B inscription en ligne b

À votre connaissance, est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q11

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

Q11A Méthodes pour voter

À votre connaissance, quelles sont les méthodes de vote actuelles s'offrant aux électeurs lors d'une élection fédérale? NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). POSER LA QUESTION AVEC PRUDENCE POUR ÉVITER DE SUGGÉRER DES RÉPONSES QUI PERMETTRAIENT AU RÉPONDANT DE CONNAÎTRE LA LISTE. APRÈS CHAQUE RÉPONSE, DEMANDER : « Avez-vous autre chose à ajouter? »

- 01 En personne au bureau de vote, le jour de l'élection;
- 02 En personne au bureau de vote par anticipation
- 03 Par la poste (à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada)
- 04 Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)
- 06 Aux bureaux de vote itinérants (y compris pour les membres des Forces canadiennes, des prisons et des établissements de soins de longue durée)
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

NOTES :

SI LE RÉPONDANT DIT SIMPLEMENT « Bureau de vote », DEMANDER « Pourriez-vous préciser à quel moment il est possible d'y voter? »

S'IL RÉPOND « Avant la journée de l'élection », DEMANDER DES PRÉCISIONS : « Pourriez-vous être plus précis? » PUISQUE 01, 02 ET 03 PEUVENT ÊTRE FAITS AVANT LA JOURNÉE DE L'ÉLECTION, VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS.

SI LE RÉPONDANT MENTIONNE « EN LIGNE », VÉRIFIER S'IL VEUT DIRE VOTER EN LIGNE OU COMMANDER UN ENSEMBLE DE VOTE EN LIGNE POUR VOTER PAR LA POSTE.

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES PRÉCISIONS CONCERNANT LA RÉPONSE B « AU BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA », RÉPONDRE « Lorsqu'une élection est déclenchée, le directeur du scrutin de la circonscription ouvre un bureau accessible au public pendant la durée de la campagne. Est-il possible de voter à cet endroit? »

Méthode	Moment	Manière
Le jour de l'élection	Le jour de l'élection (le lundi 25 février)	En personne, au bureau de vote.
Vote par anticipation	La semaine précédant l'élection (du vendredi au lundi)	En personne, au bureau de vote.
Par la poste	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi 6 jours avant l'élection	En obtenant une trousse du bulletin de vote spécial : <ul style="list-style-type: none"> • en ligne, sur le site Web d'Élections Canada; • dans un bureau d'Élections Canada; • dans une ambassade, un haut-commissariat ou un consulat du Canada.
Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi 6 jours avant l'élection	Les électeurs peuvent voter à tout moment pendant la campagne en se rendant dans un bureau d'Élections Canada. Commun chez les électeurs qui sont en dehors de la ville lors des votes par anticipation et du jour de l'élection.
À la maison	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi 6 jours avant l'élection	Élections Canada permet aux électeurs ayant une incapacité ou une maladie de voter à la maison avec un membre du personnel électoral et un témoin.
Bureaux de vote itinérants	À partir du jour de l'annonce de l'élection jusqu'au mardi 6 jours avant l'élection	Les bureaux de vote itinérants sont mis en place pour permettre de voter aux électeurs dans des emplacements éloignés, comme les bases des Forces canadiennes, les prisons, les établissements de soins de longue durée et les communautés éloignées.

Q11B Méthodes pour voter

Si une personne veut voter à une élection fédérale, comment peut-elle le faire? Avez-vous autre chose à ajouter?

NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). SI QUELQU'UN RÉPOND « Il faut se rendre en personne » OU « Au bureau de vote », SAISIR 01 ET POSER LA Q11C.

- 01 En personne à un bureau de vote, le jour de l'élection;
- 02 En personne au bureau de vote par anticipation
- 03 Par la poste (à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada)
- 04 Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)
- 06 Aux bureaux de vote itinérants (y compris pour les membres des Forces canadiennes et les électeurs en prison et dans des établissements de soins de longue durée)
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q11C Méthodes pour voter 2 :

Maintenant, imaginons qu'une personne veut voter, mais qu'elle n'est pas en mesure de le faire le jour de l'élection. Est-il possible de déposer un bulletin de vote à l'avance? SI QUELQU'UN RÉPOND SIMPLEMENT « Oui », DEMANDER « D'accord. Comment est-ce possible de le faire? »

- 02 En personne au bureau de vote par anticipation
- 03 Par la poste (à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada)
- 04 Au bureau local d'Élections Canada/au bureau du directeur du scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)
- 06 Aux bureaux de vote itinérants (y compris pour les membres des Forces canadiennes et les électeurs en prison et dans des établissements de soins de longue durée)
- 07 Non
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q12 comment avez-vous voté

SI Q2 EST 04

Comment avez-vous voté? Était-ce...

LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Au bureau de vote le jour de l'élection le 25 février 2019?
- 02 Au bureau de vote par anticipation (les 15, 16, 17 et 18 février 2019)?
- 03 Au bureau local d'Élections Canada avant le jour de l'élection?
- 04 Par la poste?
- 05 À la maison (pour les électeurs ayant une incapacité)?

NE PAS LIRE

- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES PRÉCISIONS CONCERNANT LA RÉPONSE 03 « AU BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA AVANT LE JOUR DE L'ÉLECTION »

Lorsqu'une élection est déclenchée, le directeur du scrutin de la circonscription ouvre un bureau accessible au public pendant la durée de la campagne. Avez-vous voté à ce bureau avant le jour de l'élection?

SI LE RÉPONDANT AFFIRME AVOIR VOTÉ EN LIGNE, DEMANDER DES PRÉCISIONS. LES ÉLECTEURS HANDICAPÉS PEUVENT S'INSCRIRE EN LIGNE POUR RECEVOIR LEUR BULLETIN DE VOTE À LA MAISON, REMPLIR LEUR BULLETIN ET LE RETOURNER PAR LA POSTE. POUR CES RÉPONSES, IL FAUT SAISIR LE CODE 05 – À LA MAISON.

Q13 facilité du vote

SI Q2 EST 04

SI Q12 N'EST PAS 98 ou 99

Dans quelle mesure a-t-il été facile de voter? Diriez-vous qu'il était...?

LIRE

- 01 Très facile
- 02 Assez facile
- 03 Plutôt difficile
- 04 Très difficile
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q14

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 ENTRE Q14A ET Q14B+Q15

Q14A preuve d'identité et d'adresse

Afin de pouvoir voter lors d'une élection fédérale, est-ce que les électeurs doivent présenter...?

- 01 Une preuve d'identité
- 02 Une preuve d'adresse
- 03 Les deux
- 04 Aucune des deux
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q14B preuve d'identité

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q14B ET Q15 – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter à une élection fédérale canadienne?

- NE PAS LIRE
- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q15 preuve d'adresse

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q15 ET Q14B – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'ADRESSE pour voter à une élection fédérale canadienne?

- NE PAS LIRE
- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q1 EST 02, 98 OU 99; ALLER À PS1 (SOCIODÉMOS)

SI Q12 EST 04, 05, 77, 98 OU 99; ALLER À PQ28

SI Q2 EST 01, 02 OU 03; ALLER À PQ28

SI Q2 EST 04

Q16 facilité à prouver l'identité

Dans l'ensemble, à quel point était-ce facile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter? Diriez vous que cela a été...?

LIRE L'ÉCHELLE. NOTE : CETTE QUESTION CONCERNE L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DU RÉPONDANT.

- 01 Très facile
- 02 Assez facile
- 03 Plutôt difficile
- 04 Très difficile
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q17 distance du lieu de vote

Est-ce que le (réponse soulignée à Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada) était situé à une distance convenable de votre domicile?

- NE PAS LIRE
- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q18 difficulté à se rendre à l'immeuble

INSÉRER SELON LA RÉPONSE À Q12 : 1, 2 OU 3

1 = bureau de vote

2 = bureau de vote par anticipation

3 = bureau local d'Élections Canada

Avez-vous eu de la difficulté à vous rendre au _____?

NE PAS LIRE – CETTE QUESTION FAIT RÉFÉRENCE À LA DIFFICULTÉ À SE RENDRE À L'IMMEUBLE.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q18B description de la difficulté

SI Q18 EST 01

Pourriez-vous décrire brièvement la principale difficulté à vous rendre au (réponse soulignée à Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada)?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Accessibilité physique
- 02 Adresse du bureau de vote difficile à trouver
- 03 Salle à l'intérieur de l'immeuble difficile à trouver
- 04 Manque de stationnement
- 05 Information inexacte sur ma carte d'information de l'électeur (c'est-à-dire, mauvaise adresse du bureau de vote)
- 06 Signalisation imprécise (à l'intérieur ou à l'extérieur)

- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q19 immeuble convenable ou non

Diriez-vous que l'immeuble où vous avez été voter était...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très convenable
- 02 Assez convenable
- 03 Peu convenable
- 04 Pas du tout convenable

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q20 affichage

Une fois à l'intérieur, y avait-il assez d'affiches pour vous indiquer le chemin jusqu'à la salle où voter?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q21 apporter la CIE

SI Q4 EST 01

Aviez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au (réponse soulignée à Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada)?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q22 jour et heure du vote

Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé voter?

NE PAS LIRE

SI Q12 = 01 — Le jour de l'élection

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 8 h 30
- 02 Entre 8 h 30 et 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h

- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h
- 14 Entre 20 h et 20 h 30
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h 30
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q12 = 02 — Au bureau de vote par anticipation

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 03 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 04 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 05 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h inclusivement
- 14 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q22A semaine ou fin de semaine

SI Q12 = 03 — Au bureau local d'Élections Canada

Les bureaux locaux d'Élections Canada sont ouverts à des heures différentes selon la journée. Selon votre souvenir, avez-vous voté un jour de semaine ou de fin de semaine?

NE PAS LIRE

- 01 Jour de semaine
- 02 Jour de fin de semaine
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT NE SE SOUVIENT PAS, CHOISIR JOUR DE SEMAINE.

SI Q22A = 01 ou 99 (Jour de semaine ou refus)

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h

- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h
- 14 Entre 20 h et 21 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 21 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q22A = 02 — Jour de fin de semaine

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 13 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 14 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q23 temps pour voter

À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter au... (Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada)? Ce temps n'inclut pas le temps de déplacement.

NE PAS LIRE. SAISIR LE TEMPS EN MINUTES.

- 01 [Question ouverte]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q24 temps raisonnable

Diriez-vous que ce fut un laps de temps raisonnable?

NE PAS LIRE — CETTE QUESTION FAIT RÉFÉRENCE AU TEMPS PASSÉ POUR VOTER

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q25 langue officielle

Les électeurs peuvent se faire servir dans la langue officielle de leur choix, soit en français ou en anglais. Dans quelle langue officielle vous a-t-on servi?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 Anglais
- 02 Français
- 03 Dans les deux langues officielles (anglais et français)
- 04 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q26 satisfaction langue de service

Étiez-vous satisfait du service offert dans la langue officielle de votre choix?

NE PAS LIRE

- 01 Oui, satisfait
- 02 Non, pas satisfait
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q27 satisfaction services

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE — CETTE QUESTION VISE LES SERVICES FOURNIS PAR LE PERSONNEL D'ÉLECTIONS CANADA AU (Q12 : 01— bureau de vote, 02 — bureau de vote par anticipation ou 03— bureau local d'Élections Canada)

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q27B motif insatisfaction

SI Q27 EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas été satisfait des services fournis par le personnel d'Élections Canada? [Question ouverte]

[EN CAS DE QUESTION AU SUJET DU MÉCANISME DE PLAINTÉ] : Si vous souhaitez faire une plainte auprès d'Élections Canada, vous pouvez appeler au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est). Vous pouvez également utiliser le formulaire qui se trouve sur site Web de l'organisme, à www.elections.ca, en cliquant sur Contactez-nous dans le coin en haut à droite.

PQ28

Maintenant, je voudrais vous poser quelques questions au sujet du niveau d'information que vous avez reçu lors de cette élection partielle.

Q28 sentiment d'être informé

En général, à quel point vous sentiez-vous informé pour savoir où, quand et comment voter? Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Bien informé
- 02 Plutôt informé
- 03 Plutôt mal informé
- 04 Très mal informé

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q29 ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 ENTRE Q29A et Q29B; et Q30A et Q30D

Q29A publicités d'EC

Pendant la période électorale, avez-vous vu, entendu ou lu des publicités ou des communications d'Élections Canada qui indiquaient où, quand et comment voter à l'élection partielle?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q29B type de publicité

SI Q29A EST 01 OU Q29D EST 01

Où avez-vous vu, entendu ou lu des publicités d'Élections Canada?

NE PAS LIRE — SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). SI LE RÉPONDANT DIT « INTERNET », TENTER DE CONNAÎTRE LES SITES WEB OU LES MÉDIAS SOCIAUX EN QUESTION. SI LE RÉPONDANT DIT « MÉDIAS SOCIAUX », TENTER DE CONNAÎTRE LES MÉDIAS SOCIAUX EN QUESTION.

- 01 Brochure/dépliant d'Élections Canada (reçus par la poste)
- 02 Carte d'information de l'électeur (reçue par la poste, adressée à l'électeur)
- 03 Radio
- 04 Écrans dans un restaurant Tim Hortons
- 05 Journaux
- 06 Site Web d'Élections Canada
- 07 Bouche-à-oreille (amis, famille, collègues)
- 08 Facebook
- 09 Twitter
- 10 YouTube
- 11 Instagram
- 12 Site Web autre que celui d'Élections Canada (bandeaux ou fenêtres publicitaire)
- 13 Candidats et partis politiques
- 14 Télévision
- 97 Autre, préciser : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30A à D Autres types de publicité

Au cours de la campagne d'élection partielle, avez-vous vu ou entendu des communications d'Élections Canada indiquant où, quand et comment voter :

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q30A À Q30D

Q30A

... sur les médias sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30B

... en naviguant sur le Web ou sur une application mobile?

NE PAS LIRE — COMPREND LA MENTION D'ARTICLES OU DE JOURNAUX EN LIGNE, « SUR MON TÉLÉPHONE » ET MÉTÉOMÉDIA.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30C

... à la radio?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30D

... dans un journal local?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30E Autre

... sous toute autre forme?

NE PAS LIRE

- 01 Oui [Question ouverte]

Q31 site Web d'EC

Avez-vous visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas

99 Refus

Q32 satisfaction site Web d'EC

SI Q31 EST 01

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait de l'information publiée sur le site Web d'Élections Canada? Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q33 contact avec EC

Avez-vous communiqué avec Élections Canada pendant la campagne?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q34 satisfaction contact avec EC

SI Q33 EST 01

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait des renseignements que vous avez obtenus lorsque vous avez communiqué avec Élections Canada? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q35 satisfaction vote

SI Q2 EST 04

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q35A ET Q35B – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

Q35A bipolarité

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q35B unipolarité

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous étiez...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très satisfait
- 02 Plutôt satisfait
- 03 Plutôt insatisfait
- 04 Très insatisfait
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

1. Échantillon fragmenté entre Q36A et Q36B
2. Échantillon fragmenté entre Q37A et Q37B
3. Poser les deux questions dans un ordre aléatoire : Q36 en premier pour la moitié des répondants, et Q37 en premier pour l'autre moitié.

UTILISER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR SIGNALER LA FRAGMENTATION ET L'ORDRE DES QUESTIONS (Q36 EN PREMIER OU Q37 EN PREMIER).

Q36A gestion équitable de cette élection partielle

« En pensant à l'élection partielle fédérale du 25 février 2019, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? »

INSISTER SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très équitable
- 02 Plutôt équitable
- 03 Plutôt inéquitable
- 04 Très inéquitable
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q36B gestion équitable en général

En pensant aux élections partielles fédérales en général, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...?

INSISTER SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très équitable
- 02 Plutôt équitable

- 03 Plutôt inéquitable
- 04 Très inéquitable
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q36C pourquoi ne fait pas confiance

SI Q36A OU 36B EST 03 OU 04

Avez-vous une raison en particulier de penser qu'Élections Canada gère les élections de manière inéquitable?

- NE PAS LIRE
- 01 [Question ouverte]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q37A confiance exactitude des résultats

Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très élevé
- 02 Plutôt élevé
- 03 Plutôt faible
- 04 Très faible
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q37B confiance à l'égard des résultats — avec introduction

À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...?

LIRE L'ÉCHELLE.

- 01 Très élevé
- 02 Plutôt élevé
- 03 Plutôt faible
- 04 Très faible
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q37C pourquoi ne fait pas confiance

SI Q37A OU Q37B EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas beaucoup confiance en l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription?

- NE PAS LIRE
- 01 [Question ouverte]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

PS1

Avant de terminer, j'aimerais vous poser quelques questions sur vous et votre ménage, à des fins statistiques seulement. Soyez assuré que vos réponses demeureront strictement confidentielles.

S1 sexe

Aux fins de ce sondage, pourriez-vous confirmer votre sexe?

NE PAS LIRE

- 01 Homme
- 02 Femme
- 97 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S2 langue

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

LIRE LA LISTE.

- 01 Anglais
- 02 Français
- 77 Autre (préciser : _____)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S3 origine ethnique

Pouvez-vous me dire quelle est votre origine ethnique? Par exemple Blanc, Asiatique, Africain, Latino-Américain, etc.

NE PAS UTILISER LE CODE 97 POUR LES ORIGINES ETHNIQUES MIXTES/MULTIPLES.

Groupe	Comprend
01 Blanc/Caucasien	Canadien-anglais, Canadien-français, Québécois et minorités non visibles (y compris : Anglais, Irlandais, Écossais, Allemand, Français, Italien)
02 Chinois	Chinois, Hongkongais, Taïwanais
03 Asiatique de l'Est	Japonais, Coréen
04 Asiatique du Sud/Indien de l'Est	Bangladais, Bengalais, Brunéien, Gujarati, Indien de l'Est, Indo-Pakistanaï, Mauricien, Mahorais, Mongol, Pakistanais, Punjabi, Cinghalais, Sri Lankais, Tamoul
05 Asiatique du Sud-Est	Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, Indonésien, Singapourien, Birman, Kampuchéen, Thaïlandais
06 Philippin	

Groupe	Comprend
07 Noir (Africain, Antillais)	Angolais, Anguillais, Antiguais, Arubain/insulaire des Antilles néerlandaises, Bahamien, Barbadien, Bélizien, Béninois, Bermudien, Botswanais, Burkinabé, Burundais, Camerounais, Cap-Verdien, Caïmanais, Centrafricain, Tchadien, Comorien, Congolais, Dominicain, Équato Guinéen, Éthiopien, Gabonais, Gambien, Ghanéen, Grenadien, Guadeloupéen, Guinéen, Bissau Guinéen, Guyanais, Haïtien, Ivoirien, Jamaïcain, Kenyan, Lesothan, Libérien, Malgache, Malawien, Malien, Martiniquais/Guyanais, Montserratien, Mozambicain, Namibien, Névicien, Nigérien, Nigérian, Rwandais, Saint Vincentais et Grenadin, Saint Lucien, Sénégalais, Trinidadien, Tobagonien, Antillais, toute autre personne originaire des Caraïbes ou d'Afrique
08 Latino-Américain	Personne originaire des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, Mexicain, Cubain, Portoricain
09 Asiatique occidental, Nord-Africain, Arabe	Afghan, Algérien, Arménien, Bahreïni, Bhoutanais, Égyptien, Iranien, Irakien, Israélien, Jordanien, Kurde, Koweïtien, Libanais, Libyen, d'origine maghrébine, Mauritanien, Marocain, Népalais, Omanais, Palestinien, Yéménite, Saoudien, Syrien, Turc
10 Originaire des îles du Pacifique	Fidjien, Mélanésien, Micronésien, Polynésien, Tongan, Tuvaluan, originaire de l'île de Wake, Samoan (y compris personne originaire des Samoa américaines), personne originaire du Territoire des Îles de la mer de Corail, Kiribatien, Nauruan, Norfolkais, Mariannais, Tokelauan, Pitcairnis, personne originaire du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, Vanuatuan, Wallisien, Futunien, Cookien, personne originaire de l'atoll Johnston, Guamien, personne originaire des îles Midway, Néo Calédonien
11 Autochtones	Première Nation, Métis, Inuit
97 Autre minorité visible ou origine ethnique mixte (préciser)	INSCRIRE _____
98 Ne sait pas	
99 Refus	

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

S4A minorité visible a

Faites-vous partie d'une minorité visible?

NE PAS LIRE

01 Oui

02 Non

98 Ne sait pas

99 Refus

SI LE RÉPONDANT NE SAIT PAS CE QUE ÇA VEUT DIRE : Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

S4B minorité visible b

Vous considérez-vous comme faisant partie d'une minorité visible?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S5 pays de naissance

Quel est votre pays de naissance?

INTERVIEWEUR : Préciser le lieu de naissance en tenant compte des frontières actuelles.

Le Royaume-Uni comprend l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles, l'île de Man, les îles Anglo Normandes et l'Irlande du Nord.

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Canada ALLER À S6
- 02 Chine
- 03 Allemagne
- 04 Inde
- 05 Italie
- 06 Philippines
- 07 Pologne
- 08 Portugal
- 09 Royaume-Uni
- 10 États-Unis
- 11 Vietnam
- 97 Autre (préciser : _____)
- 98 Ne sait pas ALLER À S6
- 99 Refus ALLER À S6

S6 année d'arrivée au Canada

SI S5 N'EST PAS 01 CANADA

En quelle année êtes-vous venu vivre au Canada?

SAISIR LES QUATRE CHIFFRES DE L'ANNÉE

NE PAS LIRE

- 01 _____ <Année>
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S7 démocratie dans le pays d'origine

SI S5 N'EST PAS 01 CANADA

En pensant à votre pays d'origine au moment où vous en êtes parti, diriez-vous que ce pays était...

LIRE LA LISTE.

- 01 Très démocratique
- 02 Plutôt démocratique
- 03 Pas très démocratique
- 04 Pas du tout démocratique
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S9 niveau d'études

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

NE PAS LIRE LES RÉPONSES – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Études primaires non terminées
- 02 Études primaires terminées
- 03 Études secondaires non terminées
- 04 Études secondaires terminées
- 05 Quelques cours au collège communautaire/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 06 Diplôme au collège communautaire/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 07 Quelques cours universitaires (aucun grade ou diplôme obtenu)
- 08 Diplôme universitaire de premier cycle (diplôme ou baccalauréat)
- 09 Études supérieures ou postdoctorales/école professionnelle (maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel)
- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S10 occupation

Comment décririez-vous votre situation d'emploi actuelle?

SI LE RÉPONDANT N'EST PAS CERTAIN D'AVOIR BIEN COMPRIS LA QUESTION

Êtes-vous, par exemple, employé, retraité, aux études, incapable de travailler? Un emploi à temps partiel ou temporaire compte comme un emploi.

NE PAS LIRE L'ÉCHELLE – SAISIR AU PLUS DEUX RÉPONSES

AU BESOIN, TENTER DE DÉTERMINER SI LE RÉPONDANT EST EMPLOYÉ OU TRAVAILLEUR AUTONOME.

- 01 Employé à temps plein (35 heures ou plus par semaine)
- 02 Employé à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
- 03 Travailleur autonome à temps plein (35 heures ou plus par semaine)
- 04 Travailleur autonome à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
- 05 Retraité
- 06 Étudiant à temps plein
- 07 Étudiant à temps partiel
- 08 Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi (y compris en congé saisonnier)
- 09 Incapable de travailler de façon permanente (invalidité à long terme)

- 10 Ne travaille pas pour le moment (y compris en raison d'une maladie, d'un congé parental, d'une invalidité à court terme, de vacances ou d'un conflit de travail)
- 11 Personne au foyer ou proche aidant
- 12 Autre

S11 invalidité fonctionnelle

À quelle fréquence devez-vous limiter vos activités quotidiennes en raison d'un problème physique, de douleurs ou d'un problème de santé mentale?

LIRE LA LISTE.

- 01 Jamais
- 02 Parfois
- 03 Souvent
- 04 Toujours
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S11 identification comme personne handicapée

Vous identifiez-vous comme une personne handicapée?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S13 état matrimonial

Quel est votre état matrimonial? Êtes-vous :

LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Marié
- 02 En union libre
- 03 Veuf
- 04 Séparé
- 05 Divorcé
- 06 Célibataire, jamais marié

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S14 nombre de personnes par ménage

De combien de personnes, vous compris, votre ménage est-il habituellement composé?

NE PAS LIRE

- 01 _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S15 enfants

SI S14 EST 2 OU PLUS

Êtes-vous le parent ou le tuteur d'un enfant de moins de 5 ans vivant à la maison avec

vous?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S16 revenu

Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel familial total, avant impôt, de tous les membres de votre foyer en 2017?

METTRE L'ACCENT SUR LE FAIT QU'IL S'AGIT DU REVENU TOTAL DE TOUS LES MEMBRES DU FOYER

LIRE DANS L'ORDRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Moins de 30 000 \$
- 02 De 30 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 03 De 60 000 \$ à moins de 90 000 \$
- 04 De 90 000 \$ à moins de 110 000 \$
- 05 110 000 \$ et plus

NE PAS LIRE

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S17 a voté en 2015

SCR3 EST SUPÉRIEUR À 1900 ET INFÉRIEUR À 1997 OU SCR3 EST 1997 ET SCR3B EST INFÉRIEUR OU ÉGAL AU 19 OCTOBRE 2015, OU SCR3 EST 00, OU SCR3B EST 00

Enfin, nous aimerions savoir si vous avez voté à l'élection générale fédérale du 19 octobre 2015.

NE PAS LIRE

- 01 OUI
- 02 Non
- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S18 code postal

Pour nous aider à comprendre les variations régionales des résultats, pourriez-vous me donner votre code postal?

TENTER D'OBTENIR LES TROIS PREMIÈRES DONNÉES SI LA PERSONNE REFUSE DE RÉPONDRE

- 01 _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

THNK

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage.

THNK2

PAS ADMISSIBLE À CE SONDRAGE

Merci de votre collaboration! D'après les renseignements que vous avez donnés, vous n'êtes malheureusement pas admissible à ce sondage.